

Montpellier

Notre Ville

N°281
JUN 2004

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Ces parcs et jardins où il fait bon vivre

De tous nouveaux parcs viennent enrichir le patrimoine végétal de la ville... Pour un plein de fraîcheur
Dossier pages 11 à 13

Le nouveau poste de police municipale du centre historique

Page 10

Un plan canicule reconduit dans les résidences foyers des personnes âgées

Page 17

Rugby : Montpellier accueille une demi-finale du Top 16

Page 18

Lu dans la presse

Le Monde jeudi 1^{er} avril 2004

Montpellier, paradis piéton

La rencontre du Grand Siècle avec l'architecture solaire de Ricardo Bofill, dans une succession d'espaces ombrés et lumineux, abrités et ventilés, ornés de bronzes à l'antique et de jets d'eau.

Montpellier de notre envoyé spécial

C'est connu, avec ses anneaux enchevêtrés comme des énigmes, ses tunnels se mordant la queue, ses stationnements inatteignables pour le non-initié, la préfecture de l'Hérault est l'un des enfers français de l'automobiliste. Arrivez par le train : la gare compte autour d'elle des chambres pour toutes les bourses. Demandez que l'on vous indique l'hôtel de région au bord du miroir aquatique aménagé sur le Lez. De là, prenez l'esplanade de l'Europe, la place Zeus, le Nombre d'Or, c'est Antigone, une agglomération nouvelle mais prolongeant sans rupture la cité initiale, millénaire, le Mons Puellarum, la "colline des jeunes filles".

On a glosé sur cette "architecture soleil" qualifiée parfois même de "fasciste", due au Catalan Ricardo Bofill, refusant de voir que la foule adoptait sans bruit, au-delà des intimidantes façades à encorbellements géants, cette succession de vastes espaces piétonniers à la fois ombrés et lumineux, abrités et ventilés, ornés de jets d'eau, et de bronze à l'antique, rappelant l'empreinte latine de la Septimanie. Montpellier fut même une possession hispanique de 1204 à 1349.

Sur le parcours se succèdent à la piscine olympique, l'église Don Bosco au béton troué de vitraux incendiaires, des cafés en terrasse, des magasins grands ou petits et surtout, sur plusieurs niveaux, l'une des plus vastes librairies de France, toute bruisante de lecteurs et affichant son non-conformisme. Sur une vitrine, on a tracé au blanc d'Espagne cette accusation de V.S. Naipaul, Nobel 2001 de littérature : "L'idéologie, voilà le grand corrupteur de la vérité !" Le commis sait où dénicher "la bonne littérature inspirée par notre ville".

Trois cents jours de soleil

Par exemple, le texte pathétique, sur une aventure de haut vol mais au bon cœur, composé en 1927 par Valérie Larbaud très "daté" (au meilleur sens du terme) et que d'aucuns situent à Montpellier, à l'Hôtel Métropole, quand la ville posait à la "station climatique" - *"L'été à Vichy, l'hiver à Montpellier"*, avec ses trois cents jours de soleil par an, sa situation à l'écart de l'humidité marine, un temps recherchée par les poumons délicats et snobs.

Après un léger détour par le Champ de Mars et l'esplanade Charles de Gaulle, allées vertes conduisant au modernisme Opéra-Berlioz, voici le forum montpelliérain, dit aussi la Comédie ou l'œuf. L'œil et l'oreille de la métropole languedocienne, en fait. L'Hôtel Métropole est à deux pas, juste un peu défigurée en façade par ses criards néons nord-américains. A l'intérieur, inchangé, on ne se souvient évidemment d'aucune aventure... Seulement *"d'une authentique reine d'Italie, Hélène de Monténégro, épouse de Victor-Emmanuel III"*. Venue tenter d'enrayer ici un mal incurable, avant de mourir en 1952, elle suscita des admirateurs au point que,

plus d'un demi-siècle après, chaque mois de novembre, la défunte est l'objet d'un colloque montpelliérain. Une statue de sa majesté italienne trône toujours dans ce Métropole, surtout apprécié de nos jours par certains voyageurs sybarites, car il est l'un des rares établissements au monde à mettre à la disposition de sa clientèle un "menu d'oreillers", du "synthétique, semi-dur, antiallergique" au "naturel", en plume, mou...

Montpellier est l'un des paradis piétons de l'Hexagone

Avançons ! Notre déambulation de deux kilomètres bon poids n'en étant qu'à sa moitié. Entre le fébrile marché aux Fleurs et la paisible place de la Canourgue, longeons l'ancienne juiverie autour de la Barralerie, ci-devant fief des fabricants de barriques, et aboutissons à cette apothéose urbaine qu'est l'arc de triomphe de Louis XIV, récemment revenu de son gris habituel à ses révolutionnaires couleurs d'ocre rose originelles.

Larbaud n'aura pas vu ni même imaginé un tel spectacle mais il a laissé ces lignes : *"Ici (à Montpellier), l'architecture Louis-quatorzième a trouvé son milieu idéal, son ciel, son climat. Voilà comment la monarchie française aurait orné le Midi et restauré la Grèce si..."*

Restons un moment aux jardins du Peyrou, manière de Versailles vert méridional, regardons l'œuvre des architectes urbanistes et paysagistes

Grand Siècle, tels Charles-Augustin d'Aviler et les Giral, donner l'accolade au solaire et contesté Ricardo Bofill, par l'intercession d'une exilée monténégrine qui au-delà des intérêts de sa petite santé, aime beaucoup Montpellier. L'imagination bouillonne peut-être un peu trop mais, au crépuscule, ça vous a une de ces gueules ce promontoire à la française, regardant le Languedoc couché à ses pieds ! On pourrait encore se transporter vers cent sites étoilés de Moutpéié, de la place du Millénaire avec ses cyprès-pinçeau à la statue en pied d'Apolon, des deux tourelles pointues façon minaret ottoman de la cathédrale Saint Pierre au Jardin des plantes, installé là dès le XVI^e siècle.

Ouvrons au Peyrou le tout neuf, mais rédigé à l'ancienne, Dictionnaire satirique dû au folkloriste du cru, Claude Achard, pour y lire au moins les explications du chanoine Gariel, vantant en 1825 *"l'abondance des belles filles qu'on trouve à Montpellier"*, ressource confirmée cent ans plus tard par Valéry Larbaud, qui affirmait reconnaître d'emblée *"la capitale de la Septimanie"* à l'allure de ses demoiselles. Donc, ce soir, c'est décidé, dans l'appartement royal, nous réviserons L'Homme qui aimait les femmes, film tourné en 1977 avec passion à Montpellier par François Truffaut et où le cinéaste place cette évidence dans la bouche de son héros : *"les Montpelliéraines sont les plus belles femmes du monde"*. Et en prime le cadre va avec !

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz



Ensemble, contribuons à embellir le cœur de ville

La nouvelle équipe municipale que je conduis est maintenant en place depuis un mois. Dès le 22 avril, jour de mon élection, nous nous sommes mis au travail pour poursuivre le programme pour lequel nous avons été élus en 2001. Mes actions s'inscrivent dans la continuité de celles engagées par mon prédécesseur, Georges Frêche. Au titre des nouveautés, je suis aujourd'hui à la tête d'une équipe municipale dont l'exécutif est composé d'une majorité de femmes. Cela nous singularise et marque une nouvelle fois l'audace et la modernité de notre Ville.

Le premier projet qui me tient à cœur, moi qui suis née dans l'écusson, c'est la poursuite de Grand Cœur, une opération d'envergure débutée en décembre 2003 et que nous mènerons jusqu'en 2010. Il s'agit de conjuguer nos actions pour rendre notre centre-ville encore plus attractif et agréable. Ainsi, trois actions initiées dans le cadre de Grand Cœur vont être lancées dans les jours qui viennent.

LA LUTTE ANTI-TAGS

Le cœur de ville est un joyau que nous nous devons de préserver. Il est inacceptable de le voir détériorer par des tags. Nous consacrons chaque année pas moins de 900 000 € du budget de la ville au nettoyage des tags. Nous avons gagné en partie "la bataille des murs tagués", nous devons entreprendre des actions pour lutter contre le tagage des portes. Notre action consiste à solliciter les résidents pour qu'ils remettent en état leurs portes. La Ville prendra alors en charge le traitement spécifique et le détagage. Ce procédé a déjà été testé sur les bâtiments municipaux et s'est révélé efficace. Une somme de 100 000 € est consacrée dès cette année à ce programme et nous le poursuivrons dans les années à venir. Déjà, une vingtaine de syndicats, une douzaine de particuliers, des administrations comme le Rectorat ont répondu favorablement à notre demande. Nous sommes la première ville de France à entreprendre cette démarche. Je crois que ça vaut la peine de gagner cette lutte anti-tags pour redonner à l'Écusson tout son éclat. Cette volonté s'appliquera naturellement et progressivement à tous les quartiers de notre Ville.



Hélène Mandroux, maire de Montpellier, est allée à la rencontre des agents des services municipaux, en compagnie de Louis Pouget, adjoint au maire délégué au personnel municipal et Jacques Vallet, directeur général des services.

UN CENTRE VILLE PROPRE

Un arrêté pris en février 2004 va être appliqué dès ce mois-ci. Il s'agit de verbaliser ceux qui ne respecteront pas les consignes concernant la propreté : le respect des horaires de dépôt des ordures ménagères, la demande d'enlèvement d'encombrants par nos services (enlèvement gratuit) et utilisation des « toutounets » pour les déjections canines. Des campagnes de communication ont été lancées à maintes reprises. Aujourd'hui j'en appelle au civisme de chacun et comme dans d'autres villes de France, nous allons aujourd'hui sanctionner.

L'EXTENSION DE LA ZONE PIÉTONNE

L'extension du secteur piéton sauvegardé, initiée par Georges Frêche, va être poursuivie parce qu'elle est essentielle pour améliorer la qualité de vie. Elle est le fruit d'une concertation conduite depuis 6 ans par Serge Fleurence, adjoint au maire délégué à la démocratie de proximité, avec les résidents, les commerçants et toutes les associations. Montpellier va donc posséder une des plus grandes zones piétonnes, pour le bonheur de tous ceux qui, Montpelliérains et touristes, aiment vivre et goûter sainement notre cœur de ville.

A LA RENCONTRE DES MONTEPPELLIÉRAINS

Enfin dans mon discours inaugural, le 22 avril dernier, j'avais exprimé ma volonté d'aller à la rencontre des Montpelliérains. Celle-ci se concrétisera par des réunions organisées dans les quartiers du 14 au 17 juin. Georges Frêche président de la Région L-R Septimanie sera à mes côtés, pour sceller la coopération Ville - Agglomération - Région. Je vous invite à venir nombreux nous rencontrer à cette occasion.

Hélène MANDROUX
Maire de Montpellier

MONTPELLIER en images



Fête des Continents
 La fraternité était le thème retenu cette année pour la Fête des Continents qui s'est déroulée le 8 mai sur l'esplanade Charles de Gaulle et à la Maison des relations internationales, clôturant en danses et en musique une semaine de rencontres et de conférences.



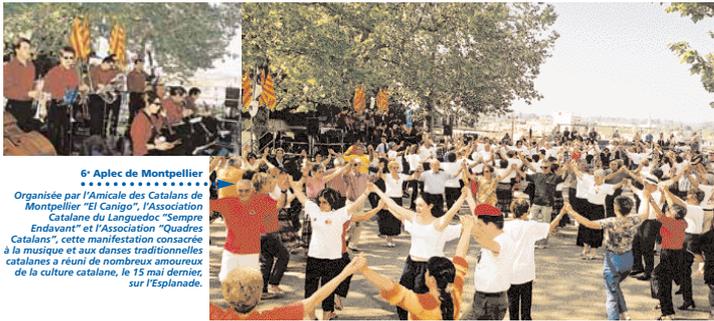
8 mai 1945
 Hélène Mandroux, maire de Montpellier, a participé aux cérémonies de commémoration du 8 mai 1945. Achmia Bhiri et Michel Passet, adjoints au maire, ont procédé avec elle au dépôt de gerbe.



Réception du gouverneur de Ghasni (Afghanistan) au Domaine de Grammont
 Khaled Assadullah, gouverneur de Ghasni et Rafiq Moajaddi, maire d'Herat ont effectué une visite à Montpellier. Ils ont été reçus par Hélène Mandroux, maire de Montpellier et Bernard Fabre, adjoint au maire délégué aux relations internationales.



Secours Populaire
 Hélène Mandroux a participé à l'inauguration d'un nouveau local du Secours Populaire situé au 78, rue du Faubourg Figueroles. Un lieu d'accueil où se tiennent également des ateliers collectifs et où l'on trouve une friferie.



6^e Aplec de Montpellier
 Organisée par l'Amicale des Catalans de Montpellier "El Canigo", l'Association Catalane du Languedoc "Sempre Endavant" et l'Association "Quadres Catalans", cette manifestation consacrée à la musique et aux danses traditionnelles catalanes a réuni de nombreux amoureux de la culture catalane, le 15 mai dernier, sur l'Esplanade.



Directrices et directeurs d'écoles
 Hélène Mandroux et Christophe Morales, adjoint délégué à l'enseignement, ont reçu au domaine de la Pompiñana l'ensemble des directrices et directeurs des écoles maternelles et élémentaires de la ville à l'occasion du traditionnel repas organisé en l'honneur des directrices et des directeurs partant en retraite à la fin de l'année scolaire.

Conseils de quartier

- Hélène Mandroux maire de Montpellier et Serge Fleurence, adjoint au maire délégué à la démocratie de proximité, ont reçu en mairie les présidents des conseils de quartiers. Du 14 au 17 juin, se dérouleront dans les sept quartiers de la ville les assemblées publiques des conseils de quartiers en présence d'Hélène Mandroux et des adjoints au maire délégués aux quartiers et de Georges Fréche, président de la région Languedoc-Roussillon Septimanie.



Comédie du Livre
 Dédicée cette année à la littérature marocaine avec comme invité d'honneur Tahar Ben Jelloun - qui a notamment rencontré des élèves de classes de CM2 de la ville - la 19^e Comédie du Livre a permis à un nombreux public d'aller à la rencontre des auteurs présents les 14, 15 et 16 mai sur les stands des libraires montpelliérains.



Fès cité impériale
 L'exposition de photographies de Bruno Barbey "Fès, cité impériale" était organisée à la Galerie Photo Dominique Bagout dans le cadre de la Comédie du Livre 2004. Elle a été inaugurée en présence du photographe que l'on voit aux côtés de Roland Laboye, directeur de la galerie, d'Henri Talvat, adjoint délégué à la vie culturelle, de Tahar Ben Jelloun, président d'honneur de la Comédie du Livre, de Mustapha Majdoul et Jean-Louis Roumégas, adjoints au maire.



Antigone de l'Artisanat
 Plus de 100 artisans d'art, créateurs et producteurs ont participé, du 21 au 23 mai à l'Antigone de l'Artisanat, manifestation inaugurée par Gabrielle Deloncle, adjointe au maire déléguée au commerce et à l'artisanat et Jean-Pierre Courselle, président de la Chambre de métiers de l'Herault.

Révision du plan d'occupation des sols et du plan local d'urbanisme



Elections européennes du 13 juin

Ce jour là, les électeurs sont appelés à élire 78 députés chargés de siéger au Parlement européen. Louis Pouget, adjoint au maire, délégué aux élections rappelle la procédure à suivre pour voter :

Les 115 bureaux de vote de Montpellier seront ouverts de 8h à 18h ou 20h en fonction des décisions électorales. Quatre cents agents de la Mairie seront mobilisés toute la journée. Je rappelle que pour pouvoir voter, il faut être ressortissant de l'Union européenne, être âgé de 18 ans révolus au moment des élections, être inscrit sur les listes électorales et ne pas être privé de ses droits électoraux. Il est nécessaire de se munir d'une pièce d'identité et de sa carte d'électeur.

Un nouveau mode de scrutin est mis en place cette année. Si l'élection a toujours lieu au scrutin de liste à la proportionnelle, sans panachage ni vote préférentiel, pour la première fois, elle se déroule dans le cadre de 8 circonscriptions régionales. Le Languedoc-Roussillon fait partie de la circonscription Sud-ouest qui comprend également l'Aquitaine et Midi-Pyrénées. Notre circonscription doit désigner dix représentants sur les soixante dix huit que la France envoie à Strasbourg.

Quel est le rôle du Parlement européen ?

Il partage la décision finale avec le Conseil (qui réunit chefs d'Etat et de gouvernements) sur des sujets aussi vastes que la protection du consommateur, la liberté de circulation des travailleurs, l'environnement, l'éducation, la culture et la santé. Concrètement, c'est le Parlement européen qui a décidé que les avertissements relatifs à la nocivité du tabac sur les paquets de cigarettes soient plus sévères et plus visibles.

Dans le cadre de la procédure de révision du plan d'occupation des sols (POS) et d'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU), la concertation est engagée. Le dossier peut être consulté jusqu'au 3 septembre 2004 (du lundi au vendredi inclus, sauf jours fériés) à la Mairie, direction aménagement et programmation (3^e étage), de 8h30 à 12 heures et de 13h30

à 17 heures.

Dans un premier temps, seuls les documents d'orientation générale sont mis à la concertation : le rapport de présentation comprenant le diagnostic et l'état initial de l'environnement et le projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Le dossier sera complété dans un deuxième temps (règlement et documents graphiques).

Ce complément sera annoncé par voie de presse. Un registre, sur lequel vous pouvez consigner vos avis et remarques, est joint aux documents.

Par ailleurs, une réunion publique présentant le projet de PLU se tiendra à l'Hôtel de Ville le **vendredi 25 juin à 17 heures**, salle des Rencontres.

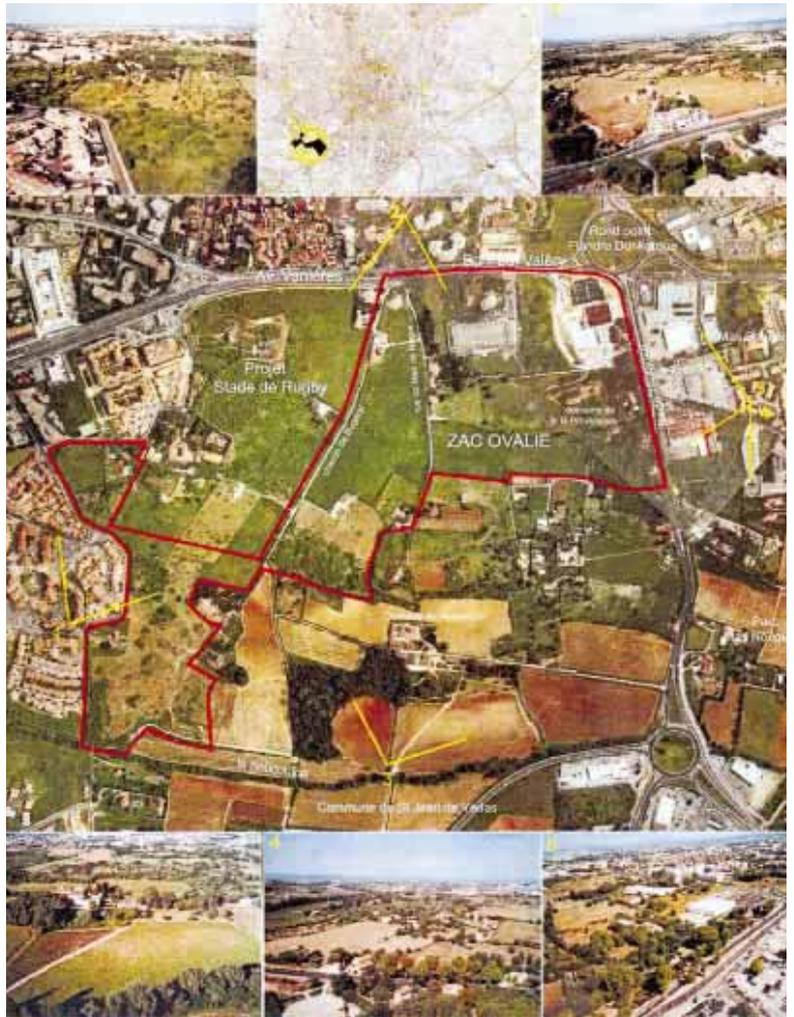
Projet de réalisation de la Z.A.C Ovalie

Dans le cadre de son projet urbain, la Ville de Montpellier envisage la création d'un nouveau quartier à dominante d'habitat sur le site du mas de Touchy, à proximité immédiate du futur stade de rugby Yves du Manoir. Ce quartier permettra de répondre, dans un cadre paysager agréable, à la demande en logements dans la partie sud ouest de la ville. Ce quartier sera pourvu de nombreux équipements publics (groupe scolaire : maternelle et école élémentaire, une crèche, des équipements sportifs) et des commerces de proximité. Plusieurs immeubles de bureaux sont également prévus.

A l'issue d'un concours d'architecture et d'ingénierie, la mission d'architecte en chef de l'opération a été confiée à l'équipe composée de l'architecte Nicolas Lebutetel (Montpellier) et de l'agence Némis, paysagiste (Nîmes).

Le Conseil municipal de la Ville de Montpellier a délibéré, le 26 juin 2003, sur le lancement de la zone d'aménagement concerté Ovalie et sur les modalités de concertation. Ainsi, sont organisées :

- une réunion publique, le **vendredi 2 juillet 2004, à 17 h 30**, salle Urbain V (niveau -2), Hôtel de Ville de Montpellier,
- la mise à disposition du projet de dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté Ovalie, du lundi 21 juin 2004 inclus au lundi 5 juillet 2004 inclus, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, à l'Hôtel de Ville de Montpellier (3^e étage).



Extension de la ZAC Port-Marianne / Consuls de Mer

Par délibération du Conseil municipal du 31 mars 2004, la Ville de Montpellier a approuvé la création de l'extension de la ZAC Port-Marianne - Consuls de Mer. Rappelons que cette opération a notamment pour objectif de créer, autour du nouvel Hôtel de Ville, un quartier vivant et animé, sur une superficie de neuf hectares environ. Ce quartier comprendra des pro-

grammes de logements, de commerces et de bureaux, ainsi qu'un parc public.

Une nouvelle période de concertation, portant sur la réalisation de l'extension de la ZAC Port-Marianne - Consuls de Mer se tiendra du 17 juin au 2 juillet 2004 inclus.

A cet effet, le dossier correspondant à cette phase de la procédure sera mis à la disposition du public, pendant cette période,

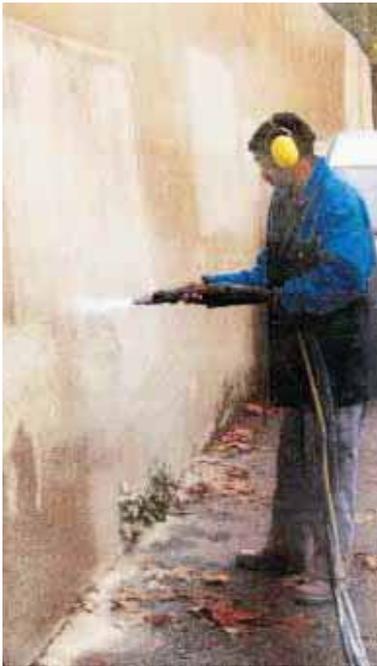
du lundi au vendredi, sauf les jours fériés, aux heures d'ouverture des bureaux de l'Hôtel de Ville au public (Direction Aménagement et Programmation - 3^e étage).

Par ailleurs, une réunion publique se tiendra, le **jeudi 1^{er} juillet 2004, à 19 heures**, salle Urbain V.

La lutte anti-tags s'intensifie en centre ville

La Ville consacre chaque année un million d'euros pour enlever les tags des murs du centre ville. A partir de ce mois-ci, l'enlèvement va s'étendre aux portes, volets et devantures de magasins qui n'avaient pu être traités jusqu'à présent pour des raisons techniques.

Interview de Serge Florence, adjoint au maire délégué au nettoyage et à la propreté dans la ville



Les tags sont enlevés par hydrogommage, procédé mécanique, qui consiste en une projection à basse pression d'un agrégat mélangé à de l'eau.

Pourquoi n'enlevez-vous les tags que sur les murs ?

Parce que jusqu'à maintenant, les techniques de protection n'étaient pas suffisamment fiables pour être utilisées à grande échelle sur les portes et autres supports et qu'elles risquaient également de détériorer les verrous électriques et les interphones. Mais nos interventions en centre-ville sont pourtant conséquentes, puisque pour la seule année 2003, rien qu'avec le nettoyage systématique des tags sur les murs, nous avons enlevé plus de 100 000 tags dans l'Ecusson ! Pourtant, malgré tout ce que l'on fait, les résultats sont altérés par le fait que les portes et volets n'étaient pas pris en compte jusqu'à présent dans le programme d'enlèvement des tags.

Et pourquoi vous décidez-vous maintenant à traiter le reste ?

Parce qu'aujourd'hui, les résultats des tests se sont révélés positifs et qu'il est maintenant possible d'engager une action significative qui permet de nettoyer sans laisser de spectre, ni détériorer les supports, les verrous électriques et les interphones. Nous avons ainsi prévu de traiter préventivement dès à présent, environ 2 000 portes, volets ou devantures de magasins.

Et comment allez-vous procéder ?

Avant d'entreprendre le détagage proprement dit, nous proposons aux propriétaires - ou aux syndicats - d'effectuer à leurs frais, la remise en état des supports (masticage, peinture, etc.) suivant un mode opératoire proposé et contrôlé par la Ville. C'est un pas-



Recouvrement de tags avec une peinture à base de chaux.

sage indispensable pour que nous puissions agir de façon la plus efficace possible par la suite. Cet entretien une fois effectué, nous entrons en action en appliquant alors aux frais de la ville, le traitement préventif, puis éventuellement le traitement curatif (détagage), comme nous le faisons déjà pour les murs. Et nous avons estimé le coût de cette opération anti-tags à environ 100 000 € TTC pour l'année.

Vous parlez de propriétaires et syndicats qui sont concernés. Mais quid des administrations alors ?

Nos interventions ne concernent pas les administrations et les grands services publics nationaux (l'Eiat, EDF-GDF, La Poste, France Télécom). Parce que ce sont eux qui ont la responsabilité de l'enlèvement des tags et affiches sur leur patrimoine, et notamment sur les matériels implantés sur le domaine public, tels que les boîtes aux lettres, les transformateurs ou les cabines téléphoniques.

SOS Tag

Il suffit d'appeler le Numéro Vert de Montpellier au Quotidien : 0 800 34 07 07 pour demander l'enlèvement d'un tag sur un mur. Mais c'est rarement nécessaire, puisque l'entreprise qui en est chargée procède en général spontanément au détagage. Dans le centre ville, ce délai d'intervention est de 24h à 72h. En ce qui concerne les portes, les volets et les devantures de magasin, il convient de faire la demande de traitement préventif et curatif, par écrit au service Espace Urbain Propreté de la Ville : 04 67 34 72 37 ou 04 67 34 59 00

Tag ou graf ?

Un tag est une signature, une marque de reconnaissance d'un groupe qui marque son territoire. A Montpellier, deux bandes qui rivalisent entre elles, sont responsables de près de 75 % des dégradations. Il est d'usage de distinguer le tag du graf. Le graf (graffiti) est l'expression d'un art urbain. Il est donc plus élaboré et nécessite de recourir à des techniques picturales, au point que certains graffeurs sont même subventionnés pour réaliser des fresques murales. C'est le cas notamment à Montpellier pour le gymnase Marcel-Cerdan par exemple

20 secondes pour le réaliser, une demi-heure pour l'enlever !

Cela fait maintenant 8 ans que la Ville a fait le choix de se substituer aux devoirs des propriétaires pour l'enlèvement des tags. On a noté que depuis 2001, le nombre d'interventions de détagage a plus que doublé. Il s'est en effet chiffré exactement à 45 238 en 2001, 84 656 en 2002 et à 102 674 en 2003. ET rien qu'au mois d'avril, il a été enlevé en une seule et même semaine, samedi compris, jusqu'à 1 060 tags dans le centre ville. Et si c'est passé inaperçu, c'est parce que ce qui est tagué la nuit, est enlevé le matin même...

Quartiers propres : des mesures nouvelles

Un arrêté va maintenant permettre de verbaliser les Montpelliérains qui ne respecteront pas les règles de bases du civisme en matière de propreté. Des chartes vont également être élaborées dans chaque quartier pour continuer à responsabiliser et sensibiliser chacun d'entre nous. Questions à Serge Florence.

Pourquoi ces nouvelles mesures ?

Parce que malgré les campagnes de civisme, effectuées par la Ville visant à faire prendre conscience de l'importance du respect de certaines règles pour mieux vivre ensemble, la ville n'est pas aussi propre que nous le voudrions. Il n'est plus tolérable en effet, alors qu'on enlève gratuitement les encombrants sur rendez-vous et sur simple appel téléphonique au Numéro vert de Montpellier au quotidien, que certains montpelliérains continuent à déposer n'importe où et n'importe quand sur les trottoirs, leur réfrigérateur, leur machine à laver ou leur canapé usagés.

On ne peut plus supporter non plus, que les gens déposent leurs sacs poubelles à côté du conteneur, plutôt que dedans et que certains d'entre eux ne les rentrent même pas après la collecte.

Des points propreté, des récupérateurs de car-

tons, de verre, des collectes de tri sélectif ont pourtant été mis en place dans tous les quartiers de la ville et les "Toutounet" ne sont pas suffisamment utilisés.

C'est pour toutes ces raisons, que la Ville se voit ainsi contrainte désormais de prendre des sanctions.

Un arrêté municipal, pris de 6 février 2004, va maintenant permettre de verbaliser tout dépôt sauvage sur la voie publique. Et la peine encourue est d'environ 70 euros. Mais à côté de ces mesures répressives, la Ville va continuer ses campagnes de civisme et de citoyenneté en s'appuyant sur les comités de quartier et la population. Il s'agit d'élaborer des chartes de propreté destinées à impliquer tous les Montpelliérains.

N°Vert : 0 800 34 07 07



Détagage, mode d'emploi

C'est une entreprise spécialisée qui est chargée de la lutte contre les tags à Montpellier. Elle recourt à des techniques sophistiquées, telles que par exemple l'hydrogommage, le recouvrement avec du lait de chaux désactivé, destiné à respecter les pierres des monuments historiques ou l'application de produits nécessitant un dosage parfait (c'est une véritable alchimie !) pour parvenir à approcher au plus juste la couleur du mur à détaguer... Ces techniques et produits préventifs et curatifs utilisés à Montpellier servent d'ailleurs de référence à d'autres villes : Nice, Aix en Provence ou Toulouse.

**ENJOY MONTPELLIER :
LES CONGRÈS
ET ÉVÈNEMENTS
AU CORUM**

- Journée de la transplantation "comment ralentir la dégradation à long terme de la fonction rénale" le 9 juin au Corum
- 12^e congrès mondial IASSID du 14 au 19 juin sur le thème "la personne, l'environnement, la société : vers une compréhension mutuelle" par l'Association Internationale pour l'Étude Scientifique de la Déficience Intellectuelle (IASSID)
- Séance solennelle du barreau de Montpellier le 25 juin
- 4^e congrès de l'Association Méditerranéenne de Dermatologie (A.M.E.D) les 25 et 26 juin
- Réunion médicale sur la polyarthrite rhumatoïde le 26 juin organisée par l'association ANDAR à l'occasion de son 20^e anniversaire
- Colloque national de l'ADAGES "arts singuliers, approches plurielles" du 30 juin au 2 juillet

**OLYMPIADES
DES RETRAITÉS**

Elles sont organisées par le CCAS mercredi 16 juin de 9h à 18h au Kiosque Bosc Esplanade Charles de Gaulle. Plus de 1100 retraités, des associations, des bénévoles, le service des sports, les Maisons pour tous et des écoles, participent à cette opération.

Au programme :

Le matin : tournois de belote et de tarot, et de nombreux jeux, rummikub, chiffres et lettres, scrabble, pétanque. Une grande marche dans le Grand Cœur, un jeu de piste inter-génération avec les centres de loisirs des Maisons pour tous Azéma et Brassens compléteront ces animations.

A midi : un pique-nique est offert par la Ville sous les platanes de l'esplanade

L'après midi, un spectacle entièrement monté par les retraités est proposé avec : des chants individuels et collectifs, des chorégraphies, un concours et des démonstrations de danses (danse de salon, de tango argentin...) Cette fête a nécessité 4 mois de répétitions et de préparation dans les 15 clubs de loisirs de l'Age d'Or. Pour plus d'information : Direction Age d'Or : 04 99 52 77 90

**PASSAGE DU
MAMMOBILE**

Le Mammobile pour le dépistage du cancer du sein des femmes de 50 à 74 ans sera stationné le mercredi 23 juin de 9h à 18h sans interruption, sur le parking du supermarché Géant Celleneuve, avenue de Lodève

Les chantiers dans la ville

Les travaux qui se déroulent en ce moment sur différents quartiers de la ville participent à la préparation de la deuxième ligne du tramway, à l'embellissement de notre cité (aménagement de places...) et à l'amélioration du confort des Montpelliérains (réfection des réseaux).

Les travaux sont entrepris par la Ville (indiqués en bleu dans la liste ci-jointe) mais aussi par Montpellier Agglomération et les entreprises publiques. Dans le cadre de la commission travaux, les services essaient de coordonner les chantiers sur un même secteur afin de limiter les désagréments.

MONTPELLIER CENTRE

• **Carrefour de l'Aéroport International**
Déplacement des réseaux et renforcement du réseau pluvial dans le cadre du chantier de la 2^e ligne de tramway. Maîtres d'ouvrage : SERM et Ville de Montpellier. Du 14 juin au 30 août.

• **Place Albert 1^{er}**
Aménagement de la place. Maître d'ouvrage : Ville de Montpellier. Du 1^{er} juillet au 15 novembre.

• **Rue Bonnard**
Renouvellement des branchements en plomb d'eau potable et du réseau gaz. Maîtres d'ouvrage : GDF et Compagnie Générale des Eaux (C.G.E.). Du 28 juin au 27 août.

• **Rue Auguste Broussonnet**
Réseau de transport de gaz. Maître d'ouvrage : GDF. Du 1^{er} au 31 juillet.

• **Boulevard Henri IV**
Pluvial, et voirie. Maître d'ouvrage : Ville de Montpellier. De septembre 2004 à janvier 2005.

• **Rue Henri-Serre**
Aménagement de voie. Maître d'ouvrage : SERM. Rue fermée du 1^{er} juin au 15 septembre.

• **Boulevard Jeu de Paume**
Réfection du couloir de bus. Maître d'ouvrage : Montpellier Agglomération. Du 1^{er} au 31 août.

Renouvellement des branchements en plomb d'eau potable. Maître d'ouvrage : C.G.E. Du 9 au 25 juin.

• **Rue Montpelliéret**
Renforcement du réseau d'eaux usées du



Le futur chantier du boulevard Pedro-de-Luna

Musée Fabre. Maître d'ouvrage : Montpellier Agglomération. Du 15 juin au 15 juillet.

• **Rues Lakanal et du 81^{er} R.I.**

Déplacement de transport de gaz. Maître d'ouvrage : GDF. Du 1^{er} juillet au 31 août.

• **Rue de Nazareth**
Réseaux secs, réseaux humides et voirie. Maître d'ouvrage : GDF et Ville de Montpellier. Du 1^{er} décembre 2004 au 30 juin 2005.

• **Avenue de Nîmes**
Recalibrage du Chambéry, construction d'un ouvrage d'art, extension du réseau d'eaux usées et voirie. Maîtres d'ouvrage : Service des Eaux, SNCF, Montpellier Agglomération. Fin des travaux : décembre 2006.

• **Allée de la Citadelle**
Travaux pour la 2^e ligne du tramway. Maître d'ouvrage : Montpellier Agglomération - TaM. Du 15 juillet 2004 au 15 janvier 2005

• **Place Faulquier**
Réaménagement de la place. Maître d'ouvrage : Ville de Montpellier. Du 15 juin 2004 au 15 janvier 2005.

CROIX D'ARGENT

• **Rond point Flandres-Dunkerque**
Voie d'évitement. Maître d'ouvrage : Ville de Montpellier (voirie). Jusqu'au 1^{er} octobre.

• **Avenue de Toulouse**
Renforcement des réseaux humides. Maître d'ouvrage : Montpellier Agglomération. Fin des travaux : septembre 2004.

• **Rue Guillaume-Janvier**
Renforcement des réseaux humides. Maître d'ouvrage : Montpellier Agglomération. Fin des travaux : juin 2004.

• **Avenue Villeneuve d'Angoulême**
Travaux préparatoires à la construction de la 2^e ligne du tramway, renouvellement des

réseaux secs. Maître d'ouvrage : EDF / GDF, Réseau des Transports Electriques (RTE). Fin des travaux : novembre 2004.

• **Boulevard Pedro de Luna**
Travaux préparatoires à la construction de la 2^e ligne du tramway. Renouvellement des réseaux secs et humides. Maître d'ouvrage : EDF / GDF, France Télécom. Fin des travaux : juin 2006

PORT MARIANNE

• **Rue Henri Becquerel (entre Vieille Poste et Einstein)**
Mise à 2 x 2 voies. Maître d'ouvrage : Ville de Montpellier. Fin des travaux : fin novembre 2004. Réouverture des voies en août 2004.

• **Rues de Pommessargues et de Pinville**
Réseaux. Maître d'ouvrage : Ville de Montpellier. De juin à décembre 2004.

• **Chemin de Moularès**
Renouvellement de réseaux gaz et des branchements en plomb d'eau potable. Maître d'ouvrage : GDF et CGE. Du 1^{er} au 30 août 2004 avec fermeture d'une voie de circulation dans le sens : Centrayrargues - Pont Trinquat.



Place Faulquier

Extension de la zone piétonnière : bilan de la concertation

Action majeure de l'opération Grand Cœur, la piétonnisation est le résultat d'une concertation qui a débuté, il y a 6 ans. Elle régleme l'accès des voitures à la zone piétonne et ouvre l'espace public aux piétons et aux vélos, à condition qu'ils roulent au pas



LA PIÉTONNISATION, UN PLUS POUR LA QUALITÉ DE VIE

- **Des espaces publics requalifiés**
La suppression des bornes anti voitures permettra de privilégier l'espace public qui sera progressivement réaménagé pour affirmer la priorité donnée aux piétons.
- **Le commerce revitalisé**
Depuis la création des rues piétonnes dans les années 70, l'effet positif de la piétonnisation sur l'activité commerciale est reconnu. Une enquête récente de la FUBICI, organisation qui regroupe 120 associations de cyclistes urbains, démontre qu'un automobiliste dépense beaucoup moins qu'un piéton, 87% de moins, moins aussi qu'un cycliste (12%) et moins que l'usager des transports (3%).
- **L'accès des riverains amélioré**
Les rues étroites de l'Ecusson sont souvent encombrées par du stationnement sauvage. Les nouvelles règles du contrôle d'accès à la zone piétonne, associées au renforcement des contrôles de la police municipale vont permettre de dégager les voies et de garantir aux riverains, l'accès à leur domicile pendant les plages horaires autorisées.
- **L'accès aux artisans facilité**
Le contrôle d'accès permettra d'organiser et de gérer l'entrée des professionnels dans la zone piétonne en fonction des besoins réels de leurs interventions.
- **Une pollution atmosphérique et sonore limitée**
La quasi absence de véhicules motorisés la nuit va réduire les nuisances sonores et améliorer la qualité de l'air.

UN PROJET ÉLABORÉ DANS LA CONCERTATION

Les demandes récurrentes des habitants - notamment ceux du quartier Candolle - ont été entendues par la Ville. Cette piétonnisation a fait des émules, puisque les riverains de la rue des Ecoles Laïques, de la rue Sainte-Ursule se sont également manifestés pour demander la piétonnisation de leurs rues.
Ce projet a fait l'objet d'une concertation conduite par Serge Florence, adjoint délégué à la démocratie de proximité, sur l'occupation du domaine public, sur les horaires d'accès..., afin que soient prises en compte toutes les contraintes, dans le sens de l'intérêt général.
Il a été présenté à l'occasion d'une réunion publique d'information qui s'est tenue le jeudi 13 mai à 18h à la salle des rencontres. Près de 300 personnes étaient présentes et une trentaine de questions ont été prises en compte. De la même façon, un registre a été ouvert en Mairie du 10 au 21 mai permettant à chaque administré d'exprimer son opinion sur le sujet. Près de quarante personnes dont certaines, représentant des



La réunion publique du 13 mai

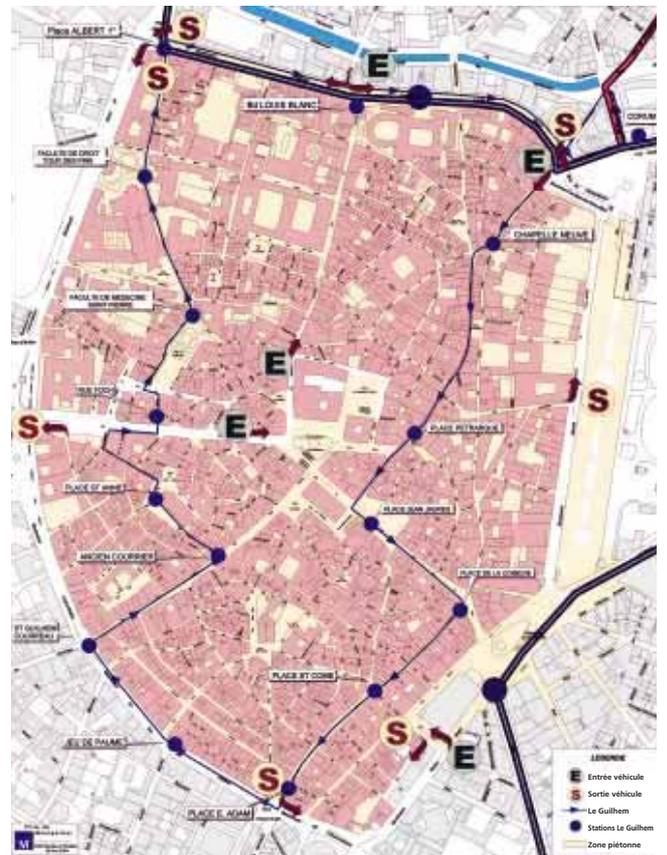
collectifs, ont ainsi fait part de leurs avis sur les dispositions envisagées. Au final, sur plus de soixante interventions ou questions posées, seuls 23 % d'entre elles ont montré une opposition au projet.
La mise en place du "petibus" est largement souhaitée ainsi que la présence des taxis afin de couvrir les besoins très spécifiques. D'ores et déjà, des contacts ont été établis avec la Police Nationale, les pompiers, l'ordre des médecins, le syndicat des infirmiers, le samu, la chambre des métiers, la Poste et la chambre de commerce ainsi que les services du Rectorat afin d'examiner tout particulièrement les modalités d'accès liées à chacune de leur activité.
Tous ces contacts ont révélé une adhésion au projet et il se dégage un consensus général pour l'extension de la zone à circulation restreinte. Le Conseil municipal a donc approuvé lors de la séance du 3 juin 2004 :

- Le bilan de la concertation
- L'extension du périmètre de la zone à circulation restreinte
- La mise en place du circuit du "petibus" baptisé "Le Guilhem".

Les dispositions de mise en œuvre seront adoptées ultérieurement par voie d'arrêté municipal et s'inspireront naturellement du bilan de cette concertation.

DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DE GRAND CŒUR

La mise en place d'une charte "terrasse" consistera à coordonner les mobiliers et préciser les règles d'occupation du domaine public. Elle sera associée à la signature d'une "charte de la vie nocturne".



Poursuivre les engagements du Contrat Local de Sécurité

Le 5 juillet 1999, la Ville de Montpellier signait un Contrat local de sécurité (C.L.S) en présence du Ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Chaque partenaire, en particulier l'Etat et la Ville, s'étaient engagés à mettre les moyens nécessaires pour améliorer la sécurité et faire reculer le sentiment d'insécurité. La Ville pour sa part, a créé une Direction de la sécurité du domaine public et a affecté 220 personnes à ce secteur, dont 90 policiers municipaux. Elle a considérablement modernisé sa police. Tous les engagements pris par la municipalité ont été tenus et même dépassés, bien au-delà :

- installation du Centre de Supervision urbaine qui fonctionne 24h/24 (depuis février 2000)
- création des postes d'agents de médiation urbaine (août 2000)
- installation de caméras vidéo surveillance (58 caméras à ce jour sur un programme qui en prévoit 80 au terme de la mandature, fin 2006)
- achat d'appareils de contrôle de vitesse (juillet 2001)
- création d'une brigade VTT (mai 2002), d'une 3^e brigade équestre (octobre 2002), d'une brigade moto (décembre 2002)
- construction du poste de police municipale avenue Villeneuve d'Angoulême (avril 2003)
- arrivée de 3 voitures Ford équipées police (novembre 2003)
- aménagement de la police municipale (décembre 2003)

Les Montpellierains ont droit à la sécurité

La sécurité est un droit, l'insécurité, une injustice qu'il faut combattre au quotidien. Pour assurer la tranquillité de ses administrés, la Ville poursuivra les actions engagées. Elle souhaite, en particulier, que la convention de coopération qui définit les rôles respectifs de la police nationale et de la police municipale soient respectés. Cette convention est fondée sur la complémentarité et la synergie des forces de sécurité. Sa stricte application est le garant d'une sécurité améliorée que réclament les Montpellierains.

Christian Bouillé, adjoint au maire délégué à la sécurité.

Un nouveau poste de police municipale ouvre au cœur de l'Ecusson

La Ville de Montpellier vient d'installer au cœur du centre historique, un nouveau poste de police municipale au n° 28 de la rue Foch.

Soucieuse de répondre aux besoins et attentes des habitants du quartier Montpellier centre, la Ville a aménagé un nouveau poste, dans le cadre du développement de la politique de sécurité dans le centre historique. La présence visible et préventive des agents de la police municipale, en particulier de la brigade VTT, contribuera à faire reculer le sentiment d'insécurité.

Sur une surface de 100 m² environ, le nouveau poste dispose de 40 m² au rez-de-chaussée pour l'accueil du public et 53 m² en étage comprenant un coin cuisine, des vestiaires, des sanitaires et douches hommes et femmes.

Le coût de l'opération (107 767 €) a été financé par la Ville de Montpellier.

Ce poste de police s'inscrit dans le cadre de l'opération Montpellier Grand Cœur, vaste projet de requalification du centre-ville, qui a pour ambition d'offrir un cadre de vie encore plus attractif, durable et plus sûr grâce à la création d'équipements de proximité.

ACCROÎTRE LA PRÉSENCE DES POLICIERS MUNICIPAUX

La mutualisation des moyens humains et matériels vise à rationaliser et optimiser la mise en application des missions de la police municipale spécifiques au quartier Montpellier centre. La Ville intensifie la présence sur le terrain des policiers municipaux qui patrouillent soit à pied, soit en VTT, suivant



Le 27 mai, le maire Hélène Mandroux, l'équipe municipale et le Conseil de quartier ont inauguré le nouveau poste de police municipale situé 28, rue Foch. L'effectif affecté à ce poste est de 10 policiers (dont une équipe en VTT).

les besoins de la mission. L'effectif affecté à ce poste est de 10 policiers municipaux (dont une équipe en VTT). Deux médiateurs urbains assurent l'accueil en liaison avec les policiers municipaux. Comme tous les autres postes de police municipale, il est équipé d'une alarme reliée au Centre de supervision urbaine. Les agents seront, conformément aux missions confiées à la police municipale, chargés de l'application :

- des arrêtés municipaux généraux concernant la zone piétonne, l'accès aux véhicules de livraison, le stationnement et la circulation des véhicules à moteurs et des 2 roues et la surveillance des espaces publics (Peyrou - Jardin des Plantes - place de la Canourgue - square des Pins - Esplanade Charles de Gaulle - Sully...)
- des arrêtés municipaux spécifiques : loc-

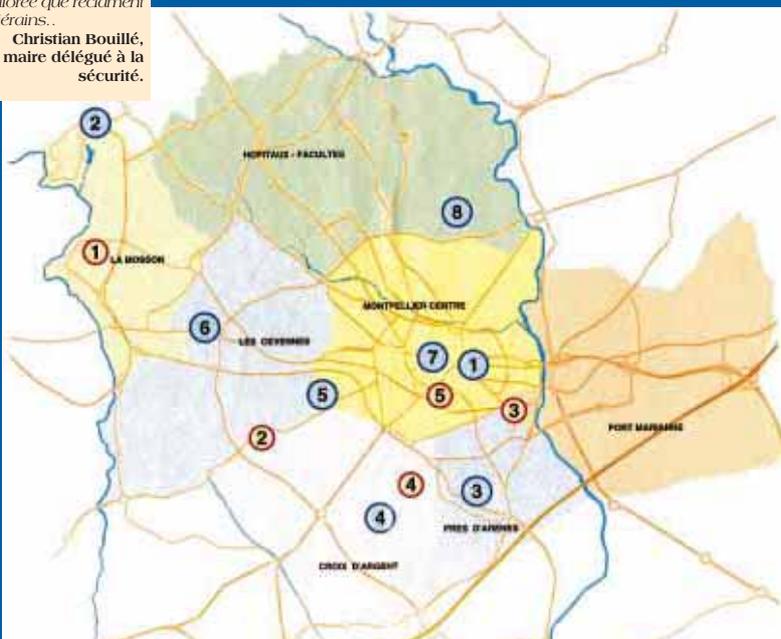
cupation du domaine public (chevalets, terrasses, panneaux publicitaires, chantiers, échafaudages), le bruit (arrêté en vigueur et contrôlé par un sonomètre opérationnel au cours du 2^e semestre 2004), la sortie des ordures ménagères en dehors des heures de collecte, la divagation animale et la protection de l'environnement.

UNE MEILLEURE RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Il s'agit par cette nouvelle implantation, de mieux répartir géographiquement les secteurs d'intervention des postes de police

municipale. Ainsi, le nouveau découpage permettra au Poste de la Cité Gély d'intervenir sur les quartiers, Figuerolles, Arceaux, Gabetta et Gares. Le poste de police municipale du centre historique permettra de mieux recentrer les efforts des agents, notamment sur la zone piétonne en veillant au strict respect de la réglementation. L'équipe VTT dont l'efficacité est évidente pour les déplacements rapides dans les rues étroites du Centre Ville, y sera basée, son rayon d'action lui permettant d'intervenir facilement sur un vaste secteur allant du nord au sud du boulevard Louis Blanc à la Place Laissac et d'Est en Ouest de l'Esplanade au Peyrou. Les cartes des résidents de la zone piétonne, ainsi que les autorisations d'accès à cette zone seront délivrées dans ce poste de police municipale.

8 postes de police municipale répartis sur la ville (n° en bleu sur la carte)



- Hôpitaux - Facultés
8 rue des Cétoines
Tél. 04 67 41 41 44
du lundi au vendredi de 7h à 21h.
- Mosson
2 Les Hauts de Massane,
45 avenue Guilhem de Poitiers
Tél. 04 67 45 12 20
du lundi au vendredi de 7h à 21h.
- Les Cévennes
6 14, avenue du Petit-Bard
Tél. 04 67 45 12 20
du lundi au vendredi de 7h à 21h.
- Croix d'Argent
4 1523, avenue Villeneuve d'Angoulême - Tél. 04 67 69 15 49
du lundi au vendredi de 7h à 21h.
- Prés d'Arènes
3 Port Marianne
1, rue Vachet
Tél. 04 67 58 72 26
du lundi au vendredi de 7h à 21h.
- Montpellier Centre
1 Hôtel de ville
Place Francis-Ponge
Tél. 04 67 34 71 00
du lundi au vendredi de 7h à 21h et le samedi de 8h15 à 19h.
Ce poste couvre les quartiers : Antigone - Les Aubes - Beaux-Arts et Boutonnet
- 7 Centre Historique
28, avenue Foch
Tél. 04 99 61 02 72
de 7h30 à 20h du lundi au vendredi
Ce poste couvre le Centre Historique et la Comédie
- 5 Cité Gély
1 route de Lavérune
Tel : 04 67 47 48 27
du lundi au vendredi de 7h à 21h.
Ce poste couvre les quartiers : Arceaux - Figuerolles - Gabetta et Gares

La Police Nationale (n° en rouge sur la carte)

- 1 Poste de police nationale : Grand Mail. Tél. 04 67 40 72 01
- 2 Poste de police nationale : rue Robespierre. Tél. 04 99 51 22 71
- 3 Commissariat central. Tél. 04 99 13 50 00
- 4 Poste de police nationale : 460 Pedro de Luna. Tél. 04 67 15 95 50
- 5 Poste de police nationale : 10 rue Joffre. Tél. 04 99 74 26 74

Ces parcs et jardins où il fait bon vivre



Montpellier est une ville verte, riche d'un patrimoine de 741 hectares d'espaces verts publics. Pourtant chaque année, de nouveaux parcs sont encore créés dans le cadre des grands projets d'urbanisme et des petits jardins de proximité sont aménagés dans les quartiers, afin d'offrir des îlots de verdure dans le voisinage immédiat du domicile de chacun des Montpelliérains.



Interview de Jean-Louis Roumégas, adjoint au maire, délégué à l'écologie et aux espaces verts

La tendance semble être à la création de grands espaces verts sur la Ville ?

Oui, c'est vrai que depuis le début du mandat, nous avons fait le choix de créer

des parcs un peu partout dans la Ville et notamment à sa périphérie. Au sud, la réalisation de parc Marianne se poursuit et au nord, le parc de Malbosc, constitué de jardins familiaux, qui fera 30 hectares à terme, est en cours de réalisation. Tous ces grands parcs sont en fait conçus dans le cadre des nouvelles urbanisations : aux Grisettes, par exemple, il y aura également un parc de 10 hectares et au nouveau Saint Roch, un parc de un hectare, qui portera le nom de René Dumont, l'agronome écologiste.

Ces jardins familiaux dont vous parlez correspondent-ils vraiment à une demande ?

C'est même une demande qui correspond à un besoin, notamment de la part des Montpelliérains qui habitent dans les zones d'habitat collectif. Il faut en effet habiter en immeuble, ne pas avoir de jardin et être montpelliérain depuis plus de cinq ans pour pouvoir espérer se voir attribuer un jardin. Et le succès est énorme. Pour vous donner une idée, et alors qu'il n'y a que 50 parcelles à attribuer, nous avons reçu pour cette première phase d'attribution, pas moins de 300 demandes susceptibles d'être retenues. Le choix s'effectue ensuite par tirage au sort. Les premiers jardins seront mis à disposition d'ici un mois et l'année prochaine, 70 à 80 autres jardins seront attribués. Nous sommes maintenant à la recherche de nouveaux emplacements, au-delà de Malbosc, pour en créer d'autres.

Mais qu'en est-il des espaces verts de proximité ?

Au-delà de ces grands projets d'espaces verts, de ces grands parcs qui se situent à la périphérie, nous essayons également d'offrir des espaces verts de proximité. L'idée, c'est de faire en sorte que chaque Montpelliérain ait à portée de chez lui, à pied, et dans un rayon de 500 mètres, un espace vert de proximité. Pour cela, nous avons passé les quartiers au crible, pour voir où se situaient les manques. On a ainsi créé des espaces verts, sur des terrains qui avaient une vocation constructible, des terrains "sauvés du béton". Et le plus fameux exemple, c'est bien sûr le parc Clemenceau.

Le parc Clemenceau semble avoir joué en la matière, un rôle de déclencheur

Il y avait effectivement à Clemenceau, une forte demande citoyenne que la Ville a entendue. Clemenceau vient juste de fêter son 1^{er} anniversaire et on se rend bien compte qu'une vie de quartier s'est créée autour de cet espace vert de proximité. Cela prouve que les gens ne sont pas seulement en recherche d'espaces verts, mais également d'espaces publics de rencontre. Aujourd'hui, ce parc joue totalement ce rôle, puisque les gens y font la fête, organisent des manifestations culturelles, des expositions et se retrouvent aussi lors de repas. Les habitants du quartier ont revendiqué ce parc, mais ce qui est intéressant, c'est qu'ils continuent maintenant à le faire vivre avec nous : au moins une fois par trimestre en effet, Ville et association se retrouvent pour faire le point sur la vie du parc, les aménagements réalisés et les améliorations à y apporter. Mais Clemenceau est loin d'être une exception, l'idée c'était d'en faire la règle dans tous les quartiers de la ville.

Où sont situés ces autres parcs de proximité ?

A l'instar de Clemenceau, on a créé Dioscoride à Celenneuve. C'est un parc situé devant l'école, un lieu où les gens se retrouvent et qui est devenu un peu le cœur du quartier. C'est la même chose au parc Bartolomé de las Casas à Saint-Clément. C'est un espace de proximité voulu par un quartier et il a déjà fait naître des tas de projets, de fête notamment. Le parc Saint-Martin, quant à lui, était un espace existant que l'on a agrandi et réaménagé, et depuis, toute une vie s'est créée autour de lui.

Et qu'en est-il du centre ville ?

Dans l'Ecusson, nous avons la même volonté d'offrir des espaces verts de proximité, mais c'est plus difficile d'y trouver de l'espace. Avec le square de l'Intendance du Languedoc, nous avons voulu créer un parc pour les habitants du quartier Candolle et de la rue de l'Université. Mais nous devons conserver le caractère historique et respecter la quiétude du lieu. Il n'était donc pas question d'y jouer au ballon. On a donc créé un jardin contemplatif d'inspiration médiévale. Il a des parterres bordés de barrières d'osiers, il est planté de plantes médicinales et aromatiques et possède des bassins aquatiques. Nous avons, dans le même souci, réaménagé le square Saint Roch et ouvert le parc Emmanue-Roblès pour offrir un espace supplémentaire, plus calme et moins passant que le square Planchon. Et nous allons maintenant continuer dans cette voie. La révision du PLU - le Plan local d'Urbanisme - va être l'occasion de faire le point sur les besoins des quartiers et ainsi permettre de réserver dès maintenant, des terrains pour en créer dans l'avenir.

Tous les parcs et jardins de la ville !

MONTPELLIER CENTRE

- Esplanade Charles-de-Gaulle
- Esplanade de l'Europe
- Guinguette du père Louis
- Jardin de la Canourgue
- Jardin des Plantes
- Jardin archéologique
- Jardin Hôtel de Sully
- Square rue Ferdinand-Fabre
- Parc de la Guirlande
- Parc Edith-Piaf
- Parc Clemenceau
- Parc Magnol
- Parc Rimbaud
- Parc Sainte-Odile
- Place de Marathon
- Place du Millénaire
- Plan Cavallé-Coll
- Promenade du Peyrou
- Square Abbé-Coursindol
- Square de la Tour des pins
- Square des Arceaux
- Square des Beaux Arts
- Square Jean-Monnet
- Square Maquis Bir-Hakeim
- Square Planchon
- Square rue de la Providence
- Square Saint-Roch
- Terrasse des Arceaux

QUARTIER PORT MARIANNE

- Bassin Jacques- Cœur
- Domaine de Grammont
- Domaine de la Pompignane
- Parc de la Grande Lironde
- Parc des Pastourelles
- Parc du Mas de Costebelle
- Parc Marianne
- Parc Richter
- Square Blaise-Pascal

QUARTIER

HÔPITAUX FACULTÉS

- Aire de jeux Vert-Bois
- Bois de Montmaur
- Domaine de Méric
- Parc de l'Aiguelongue
- Parc de Lunaret
- Parc du château d'Ô
- Parc Rachel
- Réserve Naturelle Volontaire de Lunaret
- Square des Brusses
- Square Jean-Baumel

QUARTIER MOSSON

- Aire de jeux de Louisville
- Berges de la Mosson
- Domaine Bonnier-de-la-Mosson
- Esplanade de Celleneuve
- Lac des Garrigues
- Mail de la Paillade
- Parc Azéma
- Parc Chico-Mendès
- Parc du Mas de la Paillade
- Parc Edouard-André
- Parc Georges-Brassens
- Parc la Carriera
- Square d'Ajaccio
- Square du soleil levant
- Square Louis-Carles

QUARTIER

CROIX D'ARGENT

- Aire de jeux du Mas de Bagnières
- Esplanade Pierre-Paraf
- Esplanade Paul-Valéry
- Parc de Bagatelle
- Parc de la Croix d'Argent
- Parc des Sylvains
- Parc Enclava Del Lop
- Parc Tastavin
- Square d'Arsonval
- Square de Diane
- Square des hibiscus
- Square du chai Mollière
- Square du Clos des Orangers
- Square du Mas Drevon

QUARTIER LES CÉVENNES

- Aqueduc Saint-Clément
- Les jardins d'Alco
- Mail du Mas de Perrette
- Parc Bel-Juel
- Parc du Mas Prunet
- Parc du Mas Vanneau
- Parc Jacques-Roseau
- Parc Mas de Neuville
- Petit Bois de la Colline
- Square François-Dezeuze
- Square Jouanique
- Square Vigne de la Vierge

QUARTIER

PRÈS D'ARÈNES

- Aire de jeux Saint-Martin
- Jardin de la Pépinière
- Mail Saint-Martin
- Parc de la Rauze
- Parc des Aiguierelles
- Place de Tibériade
- Square des près d'Arènes
- Square Fabre de Morlhon
- Square Hildevert

Six nouveaux parcs et

Le parc Clemenceau, s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer !

C'est à la suite des demandes émanant de plusieurs associations du quartier que la Ville a décidé d'acquérir ce parc, propriété de l'Etat, qui abritait antérieurement l'ancien commissariat de police de l'avenue Georges-Clemenceau dont le bâtiment a été rasé depuis. D'une superficie de 1,1 hectare, ce parc comprenait à l'origine un bosquet central composé d'arbres exotiques - des cèdres, des pinsapos, des marronniers et des mûriers de Chine - et possédait également des arbres indigènes plantés ou spontanés, comme des pins, des arbres de Judée et des micocouliers. Un ancien verger en friche était situé au fond du parc, sur un terrain plus accidenté, mais il était dépourvu d'arbres de valeur. C'est avec les associations d'usagers que le programme de réhabilitation et d'aménagement du jardin a été défini. L'espace boisé a ainsi été classé et restauré. Le patrimoine végétal existant a été renforcé et un verger créé. Il comprend maintenant des essences méditerranéennes, telles que des néfliers, des amandiers, des jujubiers et une pelouse "à vivre" qui a également été créée pour permettre d'y jouer au ballon, de s'y ébattre et de pique-niquer librement. Et pour les tout-petits, une aire de jeux a été intégrée dans le sous-bois.



Le parc Bartolomé de las Casas, le cœur palpitant de Saint-Clément

Le parc est situé à Saint-Clément, dans le quartier des Cévennes, à proximité de l'école maternelle Rudyard-Kipling et de l'école élémentaire Charles-Baudelaire. La Ville a aménagé ce parc ludique de 500 m², en concertation avec le conseil de quartier, le comité de quartier et le comité de coordination des riverains. Il s'inscrit dans le cadre de l'aménagement plus vaste d'un centre de quartier souhaité par les riverains et également dans la perspective d'une continuité piétonnière de l'aqueduc Saint-Clément tout proche.



La Ville a ainsi saisi l'opportunité de la libération du terrain, sur lequel se trouvait l'annexe du Collège Las Cazes, pour installer un plateau multisports, destiné aux écoles adjacentes et aux riverains, pour créer une aire de jeux pour les tout-petits et y planter de la pelouse, des pins et des arbres d'essences feuillues diverses. Une nouvelle agora fait de ce parc un espace de proximité, propice à des fêtes, et des manifestations de toutes sortes déjà en préparation.

Le square de l'Intendance du Languedoc, un petit jardin médiéval de plantes médicinales

Ce terrain de la rue d'Aigrefeuille, au cœur même de l'Écusson, sur lequel est situé ce nouveau square s'était transformé en terrain vague au fil des ans. Il était pourtant adossé à un mur en pierre de qualité, qui était l'ancienne enceinte de la Commune datant du XII^e siècle et à un hôtel particulier du XVIII^e, où Paul Valéry aurait résidé. C'est en référence aux vestiges du Moyen Âge de l'Écusson, aux jardins privés d'herbes qui existaient à cette époque et à l'enseignement des plantes médicinales à l'université de Montpellier dès le XV^e siècle, que la Ville a souhaité faire de cet espace, un jardin médiéval de plantes médicinales. Le jardin est donc composé de carrés de buis plantés et de nombreuses essences odorantes et médicinales, disposées en fonction des zones d'ombre et de soleil. Les allées y sont pavées et une terrasse haute, ombragée par un micocoulier de grande maturité, a été aménagée en aire de repos, desservie par un escalier. A terme, des bassins seront construits et la fontaine, de type nymphée, sera mise en valeur.



jardins à découvrir !

Le parc Marianne, une harmonie de verdure et d'eau

Le parc Marianne est un espace vert de plus de 10 hectares qui est intégré au schéma d'aménagement d'ensemble des quartiers Jacques-Cœur et Odysseum. Sa réalisation est un vaste chantier, étalé en plusieurs tranches de travaux, qui comprend l'aménagement d'espaces verts, mais aussi d'un bassin de rétention. A terme, un jardin sera constitué en plusieurs terrasses, avec des prairies et des bosquets. Sur les 4 hectares déjà réalisés, 555 arbres, des saules blancs, des chênes verts, des chênes blancs et des pins parasols ont été plantés. La partie située à l'est de la Lironde, est déjà en partie terrassée. Elle s'inscrit dans le cadre de l'opération transparence Lez-Lironde et doit jouer le rôle de bassin tampon. Déjà, une prairie fleurie a été réalisée et d'autres arbres plantés dans la continuité, de part et d'autre de la Lironde. Les contrastes entre les aires arborées et les clairières ont été marqués par un jeu de densité et le choix des essences. C'est à cet endroit, placé en position dominante sur le parc et laissant une large ouverture sur l'avenue de la Mer, que sera localisé le futur centre d'art contemporain. Deux autres tranches sont prévues jusqu'en 2005. Elles ont pour objet de poursuivre les cheminements piétonniers, de construire une passerelle de franchissement de la Lironde qui traverse le parc et d'installer du mobilier urbain : une aire de jeux, des bancs, etc. Enfin, au final, un grand bassin situé en bordure de l'avenue de la Mer, complètera cet aménagement et fera un parallèle avec celui de Jacques-Cœur.



Le parc Dioscoride, le lien entre l'ancien et le nouveau Celleneuve

Ce nouveau parc, d'une superficie de 6 550 m² a été implanté sur l'ancienne propriété de la CRAM. Il constitue un véritable lien entre le vieux Celleneuve et l'allée de Paris. Son aménagement a été réalisé en concertation avec le comité de quartier de Celleneuve. Il a été décidé de conserver l'espace boisé existant. Le double alignement de platanes retrace l'allée des anciens jardins. Un entrelacement de trois circulations différentes, tant par leurs textures que leurs couleurs, a été réalisé, desservant une aire de repos arborée, le parvis d'accueil de l'école Léo-Malet et deux aires de jeux pour enfants et adolescents. Ces circulations sont bordées de massifs d'arbustes méditerranéens - des arbusiers, des cornouillers et des lauriers roses - et agrémentés de mobiliers urbains, tels que des bancs et des candélabres du style de ceux installés au square Planchon. Une pelouse a aussi été répartie sur trois terrasses, plantées de fruitiers, d'amandiers, d'oliviers et d'arbres d'ombrage, tels que l'arbre de Judée, le pin pignon, le marronnier rouge et le savonnier. Curiosité supplémentaire du parc, le portail en pierre, avec une grille monumentale qui marque l'entrée principale, est un portail du 18^e siècle qui provient d'une ancienne propriété de la ville.

Le parc Emmanuel-Roblès, l'autre poumon vert du centre ville

Il a une superficie de 3 300 m² et son histoire est liée à celle de l'Hôtel Montcalm, cette construction de style Empire érigée en 1816, qui abritait le quartier général et par la suite le mess des officiers. L'ensemble appartenait au ministère de la Défense qui souhaitait le vendre dans le cadre du plan de restructuration des armées. La Ville a décidé de l'acquérir afin d'y aménager un équipement public à vocation culturelle et d'ouvrir un espace vert de très grande qualité. La réhabilitation du parc a consisté à remettre en valeur les formes végétales existantes, héritage d'une plantation datant de la fin du XIX^e siècle et dont certains cyprès laissent supposer que le parc, à cette époque, était de style classique. L'aménagement réalisé concilie des éléments remarquables - la clôture et les grands arbres - et l'adaptation du site à la fréquentation du public. Le bassin central sera réhabilité prochainement et un musée, consacré à l'Histoire de la présence française en Algérie entre 1830 et 1962, y sera installé.

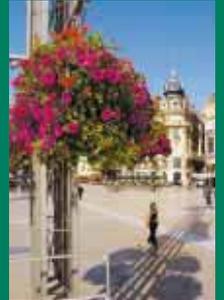


Des massifs et prairies fleuries partout

Chaque année, le service des Espaces verts produit au centre horticole de Grammont, l'essentiel des plantes à massif qui fleurissent la Ville. Pour la saison estivale, pas moins de 200 000 plantes ont déjà été plantées dans les 195 massifs répertoriés. Les prairies de l'avenue de l'Europe et du domaine de Méric (notre photo) sont également été fleuries d'un semis de coquelicots et de bleuets.

Le fleurissement est aussi aérien !

Le fleurissement de l'Ecusson, mis en place dans le cadre de GrandCoeur, durera toute la saison estivale. Il sera étendu cette année à Antigone, des Echelles de la Ville au bord du Lez. Ce sont plus de 420 vasques et jardinières qui vont être suspendues à des câbles, fixées à des mâts d'éclairage public sur les axes de certaines voies et places



ou accrochées à des potences murales dans les rues et devant certains bâtiments publics. Cet été, au géranium rouge s'ajouteront d'autres variétés bien adaptées à notre climat et qui garantissent une floraison estivale en continu, telles que des surfinias (pétunias), des verveines, des bégonias de plusieurs sortes et des fuschias.

Des jardiniers respectueux de l'environnement

L'ensemble du patrimoine vert municipal est orienté et conçu selon le concept de la gestion différenciée. Celui-ci fait en effet une part importante au principe écologique d'entretien des espaces verts et s'inscrit en cela dans une politique globale de développement durable de la ville.

C'est une gestion qui prend en compte, à la fois le respect des ressources naturelles (eau, faune, flore) et le souci de l'enrichissement du milieu urbain. Par des méthodes plus douces, l'intervention du jardinier est ainsi raisonnée : l'emploi des produits phytosanitaires et l'application des désherbants sont strictement limités et le compost produit à Grammont s'est substitué à l'emploi des engrais chimiques. Enfin, le recours à des végétaux indigènes ou adaptés à notre climat local permet d'affirmer parfaitement l'identité méditerranéenne de Montpellier.

Sus aux incivilités !

Avec la création et l'aménagement de nouveaux espaces verts de proximité, la lutte contre les déjections canines s'est intensifiée. En 3 ans, 25 espaces chiens ont été créés et la quasi-totalité des espaces verts a été équipée en Toutounet. Un arrêté du maire institue également une amende pour les propriétaires qui ne respectent pas l'obligation de ramasser les crottes et pour ce faire, la police municipale a multiplié ses rondes dans les espaces verts pour mieux faire respecter les lieux. Pourtant, ces mesures restent insuffisantes, parce qu'on se heurte toujours à l'incivisme de quelque uns. Mais cet incivisme ne se limite pas qu'aux déjections canines, il concerne aussi les papiers et les canettes de bière jetés à terre ou les dégradations sur les plantations. Sans une prise de conscience et une mobilisation de tous, les efforts entrepris par la Ville seront toujours vains.

Séance du Conseil Municipal du 22.04.04

Election d'Hélène Mandroux, maire de Montpellier.

Election des adjoints au maire : Michel Guibal, Jean-Louis Roumégas, Michel Passet, Bernard Fabre, Louis Pouget, Christiane Fourteau, Christophe Moralès, Gabriel-De Deloncle, Serge Fleurence, Marylise Blanc, Henri Talvat, Christian Bouillé, Patrick Vignal, Mustapha Majdoul, Maryse Ruban, Achmia Bhiri, Sophie Boniface-Pascal, Philippe Saurel, Ghislaine Bégin, Fanny Dombre-Coste, Régine Souche, Eva Beccaria, Andrée Weill, Marlène Castre.

Attributions Délégations du Maire.

Commission d'appel d'offres

Membres titulaires : Eva Beccaria, Régine Souche, Jean Déan, Andrée Weill et Chantal Chassonnerie ; membres suppléants : Tatiana Capuozzi-Boualam, Maryse Ruban, Magalie Couvert, Ghislaine Bégin et Frédéric Tsitonis.

Commission des finances, du personnel municipal et de la démocratie participative : Eva Beccaria, Ghislaine Bégin, Jean Déan, Jacques Garriga et Martine Petitout.

Commission de l'enseignement et de la démocratie participative : Christophe Moralès, Marie-Christine Chaze, Philippe Thines, Andrée Weill et Danielle Schilling.

Commission enfance, jeunesse et démocratie participative : Marylise Blanc, Marlène Castre, Rose-Marie Dauverchain, Régine Souche et Amaud Julien.



Christiane Fourteau, Patrick Vignal, Magalie Couvert, Marylise Blanc, Jean-Claude Estèbe.

• Commission n° 7, Enseignement : Hélène Mandroux (présidente), Christophe Moralès, Max Lévi, Marie-Christine Chaze, Philippe Thines, Daniel Schilling.

• Commission n° 8, Animation de l'économie urbaine : Hélène Mandroux (présidente), Gabriel-De Deloncle, Fanny Dombre-Coste, Christophe Moralès, Mustapha Majdoul, Amaud Julien.

• Commission n° 9, Nettoyement, vie quotidienne et démocratie participative : Hélène Mandroux (présidente), Serge Fleurence, Fanny Dombre-Coste, Jean-Claude Biau, Michel Guibal, Chantal Chassonnerie.

• Commission n° 10, Enfance, jeunesse : Hélène Mandroux (présidente), Marylise Blanc, Marlène Castre, Rose-Marie Dauverchain, Régine Souche, Danielle Schilling.

• Commission n° 11, Vie culturelle : Hélène Mandroux (présidente), Henri Talvat, Magalie Couvert, Marylise Blanc, Nina Angles, Françoise de Castet.

• Commission n° 12, Sécurité publique, sûreté de la ville : Hélène Mandroux (présidente), Christian Bouillé, Robert Navarro, Ghislaine Bégin, Jacques Garriga, Jean Conrié.

• Commission n° 13, Sports dans la ville : Hélène Mandroux (présidente), Patrick Vignal, Eva Beccaria, Annie Bénézech, Jean-Pierre Bouvier, Philippe Sala.

• Commission n° 14, Ecomobilité : Hélène Mandroux (présidente), Mustapha Majdoul, Robert Navarro, Jean Déan, Bernard Michel, Bruno Barthez.

• Commission n° 15, Droits de la femme, consommation, sécurité alimentaire, relations santé-environnement : Hélène Mandroux (présidente), Maryse Ruban, Eva Beccaria, Anne-Yvonne Le Dain, Colette Zannettacci, Marie-Laure Anselme-Martin.

• Commission n° 16, Etat civil, affaires funéraires, cimetières : Hélène Mandroux (présidente), Achmia Bhiri, Marlène Castre, Colette Zannettacci, Jacques Bonnet, Amaud Julien.

• Commission n° 17, Solidarité, C.C.A.S. : Hélène Mandroux (présidente), Philippe Saurel, Rose-Marie Dauverchain, Tatiana Capuozzi-Boualam, Achmia Bhiri, Marie-Laure Anselme-Martin.

• Commission n° 18, Vie associative : Hélène Mandroux (présidente), Ghislaine Bégin, Patrick Vignal, Michel Passet, Christiane Fourteau, Christian Dumont.

• Commission n° 19, Finances : Hélène Mandroux (présidente), Eva Beccaria, Ghislaine Bégin, Jean Déan, Jacques Garriga, Christian Dumont.

• Commission n° 20, Personnel municipal : Hélène Mandroux (présidente), Louis Pouget, Colette Zannettacci, Maryse Ruban, Gabrielle Deloncle, Catherine Labrousse.

4. Election de représentants de la Ville au sein de la Commission administrative paritaire : Hélène Mandroux (présidente), Michel Passet, Colette Zannettacci, Françoise d'Abunto, Rose-Marie Dauverchain, Bernard Fabre, Jean-Claude Biau, Mustapha Majdoul, Jean-Louis Roumégas, Magalie Couvert, Louis Pouget, Andrée Weill, Michel Guibal, Serge Fleurence, Christiane Fourteau, Christian Bouillé, Christophe Moralès (titulaires), Achmia Bhiri, Maryse Ruban, Régine Souche, Gabrielle Deloncle, Jean-Pierre Bouvier, Jean Déan, Josianne Collerai, Philippe Saurel, Max Lévi, Sophie Boniface-Pascal, Patrick Vignal, Ghislaine Bégin, Tatiana Capuozzi-Boualam, Eva Beccaria, Marie-Christine Chaze, Robert Navarro, Henri Talvat (suppléants).

5 à 121. Représentations extérieures - Election de représentants de la Ville* :

Aéroport Montpellier Méditerranée - Commission Consultative économique

Titulaire : Bernard Michel. Suppléant : Mustapha Majdoul.

Aéroport Montpellier Méditerranée - Commission Consultative de l'environnement

Jean-Louis Roumégas.

Commission l'animal dans la Ville

Jean-Louis Roumégas, Christian Bouillé, Serge Fleurence, Catherine Labrousse.

Association Bienvenue à l'enfance

Marylise Blanc, Colette Zannettacci, Achmia Bhiri, Rose-Marie Dauverchain, Ghislaine Bégin.

Association départementale d'animation et de gestion d'établissements spécialisés

Philippe Saurel.

Association départementale pour l'information sur le logement

Louis Pouget.

Association Font-Trouvée - Aide Aux Handicapés Mentaux (Aftahm) - Institut Médico-Educatif

Rose-Marie Dauverchain.

Association Languedocienne pour l'aide aux insuffisants mentaux - Institutions Médico-Sociales

Philippe Saurel.

Association Maison de Télé-détection

Nicole Moschetti-Stamm.

Association Montpelliéraine pour l'entraide, l'animation et les loisirs des personnes âgées de Montpellier

Titulaire : Philippe Saurel. Suppléant : Rose-Marie Dauverchain.

Association Nationale des élus du Vin

Hélène Mandroux.

Association pour adultes et jeunes handicapés - Comité Départemental - (Apajh)

Ghislaine Bégin.

Association pour l'étude de la réalisation de réseaux câblés (Apercable)

Henri Talvat, Maryse Ruban.

Association des villes câblées (Avica)

Henri Talvat.

Caisse de Crédit Municipal de Nîmes

Rose-Marie Dauverchain.

Caisse de Crédit Mutuel de Montpellier

Jacques Garriga.

Sociétés locales d'épargne

Lez-Littoral Lunellois : Philippe Saurel. Ecusson : Michel Guibal. Grand M : Christophe Moralès. Pic Saint-Loup : Françoise d'Abunto.

Centre Communal d'Action Sociale

Philippe Saurel, Rose-Marie Dauverchain, Achmia Bhiri, Ghislaine Bégin, Marlène Castre, Andrée Weill, Marie-Laure Anselme-Martin.

Commission d'admission à l'aide sociale

Hélène Mandroux, Philippe Saurel, Rose-Marie Dauverchain.

Centre d'éducation spécialisée pour déficients auditifs

Rose-Marie Dauverchain.

Centre équestre de Grammont

Eva Beccaria, Patrick Vignal.

Centre Hospitalier Paul Coste-Floret (Lamalou-Les-Bains)

Rose-Marie Dauverchain.

Centre Hospitalier Universitaire

Hélène Mandroux, Philippe



Jacques Vallet, nouveau directeur général des services de la Mairie

Titulaire d'un DESS en droit Public, Jacques Vallet a occupé de 1974 à 1980, les fonctions de Secrétaire général adjoint, puis Secrétaire Général de la Ville de Vienne (Isère). En 1980, il devient Secrétaire général adjoint de la Ville de Grenoble, en charge des ressources humaines, informatique et organisation. Il arrive à la mairie de Montpellier en 1983 et il occupe les fonctions de Secrétaire général adjoint en charge des finances, de l'informatique et de la culture. En 1988, il rejoint le District de Montpellier et il a en charge tous les dossiers du District, puis de l'Agglomération.

Saurel, Robert Subra, Rose-Marie Dauverchain, Françoise d'Abunto.

Centre médical de l'enfance Fontcaude - Conseil D'établissement : Achmia Bhiri.

Centre Nazareth :
Philippe Saurel.

Centre régional d'éducation populaire et de sport de Montpellier Languedoc-Roussillon (C.R.E.P.S.)
Patrick Vignal.

Centre Régional de Lutte contre le Cancer
Jean-Pierre Bouvier.

Association la Comédie du livre, littérature et bande dessinée
Henri Talvat, Sophie Boniface-Pascal, Bernard Fabre, Jacques Bioulès, Frédéric-Jacques Temple.

Comité 21 (Comité français pour l'environnement et le développement durable)
Jean-Louis Roumégas.

Comité de la caisse des écoles de Montpellier
Hélène Mandroux, Christophe Moralès, Robert Navarro, Marylise Blanc, Gabrielle Deloncle, Lina Angles.

Comité d'éthique de la vidéosurveillance urbaine
Henri Talvat, Christian Bouillé, Magalie Couvert, Bernard Fabre, Jean Conrié.

Comité de l'Hérault d'éducation pour la santé
Titulaire : Patrick Vignal. Suppléant : Magalie Couvert.

Comité des œuvres sociales et culturelles du personnel municipal et du Centre Communal d'Action Sociale

Titulaires : Jean-Claude Biau, Michel Passet, Rose-Marie Dauverchain, Michel Guibal, Christian Bouillé, Philippe Saurel, Christiane Fourteau, Françoise d'Abunto, Serge Fleurence, Robert Navarro. Suppléants : Achmia Bhiri, Marylise Blanc, Bernard Fabre, Marlène Castre, Christophe Moralès, Patrick Vignal, Lina Angles, Colette Zannettacci, Magalie Couvert, Ghislaine Bégin, Max Lévitá.

Commission Communale D'aménagement Foncier
Louis Pouget .

Commission De Concession D'occupation Du Domaine Public
Titulaires. Michel Guibal, Fanny Dombre-Coste, Mustapha Majdouli, Marylise Blanc, Arnaud Julien. Suppléants : Andrée Weill, Magalie Couvert, Marie-Christine Chaze, Eva Beccaria, Frédéric Tsitsonis.

Commission Consultative des Services Publics Locaux

Titulaires : Serge Fleurence, Louis Pouget, Maryse Ruban, Bernard Fabre, Jean-Claude Estèbe. Suppléants : Christiane Fourteau, Anne-Yvonne Le Dain, Annie Bénézech, Jean Déan, Catherine Labrousse.

Commission départementale d'accès à la citoyenneté (CodaC) : Serge Fleurence.

Commission d'étude des aménagements hydrauliques de la région Nord de Montpellier
Michel Guibal, Jean-Louis Roumégas, Louis Pouget.

Commission d'évaluation des transferts de charges de la Communauté d'Agglomération

Hélène Mandroux, Eva Beccaria, Jean-Louis Roumégas, Annie Bénézech, Michel Passet, Achmia Bhiri, Bernard Fabre, Marylise Blanc, Christiane Fourteau, Jean-Pierre Bouvier, Max Lévitá, Tatiana Capuozzi-Boualam, Gabrielle Deloncle, Marlène Castre, Louis Pouget, Marie-Christine Chaze, Jean-Claude Biau, Magalie Couvert, Josiane Collerai, Françoise d'Abunto, Serge Fleurence, Rose-Marie Dauverchain, Henri Talvat, Jean Déan, Maryse Ruban, Jacques Garriga, Christian Bouillé, Bernard Michel, Mustapha Majdouli, Nicole Moschetti-Stamm, Sophie Boniface-Pascal, Robert Navarro, Philippe Saurel, Philippe Thines, Michel Guibal, Robert Subra, Ghislaine Bégin, Andrée Weill, Anne-Yvonne Le Dain, Colette Zannettacci, Christophe Moralès, Lina Angles, Fanny Dombre-Coste, Georges Frèche, Patrick Vignal.

Commission locale du secteur sauvegardé

Sophie Boniface-Pascal, Nicole Moschetti-Stamm, Michel Guibal, Jean Déan, Serge Fleurence, Bernard Fabre, Gabrielle Deloncle, Rose-Marie Dauverchain, Marie-Christine Chaze, Henri Talvat, Bernard Michel, Robert Subra, Danielle Schilling, Catherine Labrousse, Jean-Claude Estèbe.

Commission municipale des halles et marchés

Gabrielle Deloncle, adjointe au Maire, délégué aux halles et marchés (représentant Mme le Maire), Mustapha Majdouli, Fanny Dombre-Coste, Ghislaine Bégin.

Commission locale de l'eau - Sage

Titulaire : Louis Pouget. Suppléant : Nicole Moschetti-Stamm.

Commissions locales d'insertion Montpellier Nord et Montpellier Sud

Montpellier Nord. Titulaire : Rose-Marie Dauverchain. Suppléant : Josiane Collerai, Montpellier Sud. Titulaire : Philippe Saurel. Suppléant : Annie Bénézech.

Commission Permanente Interdépartementale de la dérivation des eaux de la source du Lez

Christophe Moralès, Louis Pouget, Michel Guibal, Jacques Garriga, Michel Passet, Jean-Pierre Bouvier.

Commission de réforme du matériel et des véhicules
Louis Pouget, Gabrielle Deloncle, Annie Bénézech, Tatiana Capuozzi-Boualam, Eva Beccaria.

Commission Régionale pour l'intégration et la Lutte contre les Discriminations
Titulaire : Tatiana Capuozzi-Boualam. Suppléant : Ghislaine Bégin.

Commission Régionale du Sport de Haut Niveau du Languedoc-Roussillon
Jean-Pierre Bouvier.

Commission de la Restauration Scolaire
Christophe Moralès, Andrée Weill, Maryse Ruban, Marie-Christine Chaze, Magalie Couvert, Robert Navarro.

Commission de Site Interuniversitaire
Titulaire : Serge Fleurence. Suppléant : Max Lévitá.

Commission Ville/Poste
Serge Fleurence, Christiane Fourteau, Marylise Blanc, Suppléante. Représentants de l'Administration Municipale : M. Le Directeur Général des Services Techniques, M. le Directeur Général Adjoint des Services Techniques chargé de l'urbanisme et de l'aménagement, M. le Directeur de l'aménagement et de la programmation.

Compagnie Nationale d'aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc (BRL)
Anne-Yvonne Le Dain.

Conseil Départemental de l'habitat
Titulaire : Louis Pouget. Suppléant : Jacques Garriga.

Conseil départemental d'insertion RMI
Philippe Saurel.

Conseil de Communauté d'Agglomération de Montpellier
Georges Frèche, Marylise Blanc, Hélène Mandroux, Tatiana Capuozzi-Boualam, Michel Passet, Marlène Castre, Bernard Fabre, Marie-Christine Chaze, Christiane Fourteau, Jean-Louis Roumégas, Max Lévitá, Françoise d'Abunto, Ga-

brielle Deloncle, Rose-Marie Dauverchain, Louis Pouget, Jean Déan, Jean-Claude Biau, Fanny Dombre-Coste, Josiane Collerai, Jacques Garriga, Serge Fleurence, Anne-Yvonne Le Dain, Henri Talvat, Bernard Michel, Maryse Ruban, Christophe Moralès, Christian Bouillé, Nicole Moschetti-Stamm, Mustapha Majdouli, Robert Navarro, Sophie Boniface-Pascal, Philippe Thines, Philippe Saurel, Robert Subra, Michel Guibal, Patrick Vignal, Lina Angles, Andrée Weill, Eva Beccaria, Colette Zannettacci, Ghislaine Bégin, Magalie Couvert, Annie Bénézech, Jean-Pierre Bouvier, Achmia Bhiri.

Dispositif de Pilotage et de Maîtrise d'œuvre du Contrat de Ville et du Grand Projet de Ville - Groupement d'intérêt Public (GIP)

Titulaires : Mme le Maire ou son représentant Michel Guibal, Christiane Fourteau, Mustapha Majdouli, Jean Déan. Suppléants : Christophe Moralès, Achmia Bhiri, Robert Navarro, Serge Fleurence.

Ecole des Manipulateurs d'électroradiologie
Colette Zannettacci.

Ecole Nationale Supérieure Agronomique
Anne-Yvonne Le Dain.

Ensembles Immobiliers - Assemblées Générales de Copropriétaires
Titulaire : Michel Passet. Suppléant : Eva Beccaria.

Fonds D'aide Aux Jeunes
Philippe Saurel.

Foyer Départemental de l'Enfance et de la Famille
Philippe Saurel.

Commission Régionale des Foyers de Jeunes Travailleurs du Languedoc-Roussillon
Josiane Collerai.

Hôpital Local de Lodève
Françoise d'Abunto.

Institut Universitaire Euro-Méditerranéen Maïmonide - Conseil D'administration
Françoise d'Abunto.

Ligue Nationale Contre Le Cancer - Comité de l'Hérault
Marlène Castre.

Ligue Des Villes Historiques - Comité Exécutif
Titulaire : Georges Frèche. Suppléant : Bernard Fabre. Représentants Administratifs. Titulaire : M. le Directeur Général des Services. Suppléant : M. le Directeur des Relations Internationales.

Maison d'enfants Marie Calzergues

Philippe Saurel, Fanny Dombre-Coste, Marylise Blanc. Personnalités Qualifiées : Dominique Amiant, Dominique Bettchart.

Association de gestion de la Maison de Montpellier à Heidelberg
Bernard Fabre, Max Lévitá, Michel Guibal.

Régie municipale d'exploitation des Maisons pour tous
Christiane Fourteau, Marlène Castre, Magalie Couvert. Personnes Qualifiées : Christian Castella, Andrée Valentin.

Maison de Retraite de la Croix d'Argent Jean Périquier
Marlène Castre.

Maison du Travail et des Syndicats
Serge Fleurence, Françoise d'Abunto, Régine Souche, Michel Passet, Philippe Saurel, Christophe Moralès.

Association Media Forma Sud
Henri Talvat, Gabrielle Deloncle, Max Lévitá, Eva Beccaria.

Mission Locale d'Insertion de l'Agglomération de Montpellier
Philippe Saurel.

Nouveau Logis Méridional
Titulaire : Robert Navarro. Suppléant : Colette Zannettacci.

ACM (Office Public d'aménagement et de Construction de Montpellier)
Louis Pouget, Michel Passet, Jean-Claude Biau, Ghislaine Bégin, Christiane Fourteau, Françoise d'Abunto, Marlène Castre.

Office Public des H.L.M. du département de l'Hérault
Marlène Castre.

Association Office Du Tourisme de la Région De Montpellier - Conseil D'administration
Michel Guibal, Gabrielle Deloncle, Maryse Ruban, Fanny Dombre-Coste. Représentant Statutaire : M. Le Directeur Général Des Services ou Son Représentant.

Association De L'opéra Et De L'orchestre National De Montpellier
Henri Talvat, Lina Angles, Colette Zannettacci, Bernard Fabre, Andrée Weill. Personnalités Qualifiées : Elysée Lopez, M. le Directeur Général des Services.

Commission des Organismes Génétiquement Modifiés
Hélène Mandroux, Maryse Ruban, Jean-Claude Biau, Christophe Moralès, Anne-Yvonne Le Dain, Colette Zannettacci, Françoise d'Abunto, Marie-Laure Anselme-Martin.

Petites Sœurs des Pauvres "Ma

Maison*

Philippe Saurel.

Association Pôle Emplois/Service Hérault

Ghislaine Bégin.

Pole Européen Universitaire - Groupement d'intérêt Public (G.I.P.)

Titulaire : Hélène Mandroux.
Suppléant : Michel Guibal.

Centre Communal d'Action Sociale - Résidences-Foyers de Personnes Agées

Les Aubes : Patrick Vignal, Campériols : Christiane Fourteau, Michel Bélorgeot : Christiane Fourteau, Saint-Côme : Fanny Dombre-Coste, Simone Demangel : Christophe Morales, Montpelliéret : Michel Guibal, La Carriera : Christiane Fourteau.

Résidence Foyer pour Personnes Agées "La Providence"

Michel Guibal.

Résidence "Les Courallies"

Rose-Marie Dauverchain.

Société Anonyme d'économie Mixte "Le Corum"

Conseil d'administration : Gabrielle Deloncle, Jean-Louis Roumégas. Assemblée Générale : Gabrielle Deloncle.

Société Anonyme d'économie Mixte Télé Vidéo Communication de Montpellier

Henri Talvat, Max Lévíta, Gabrielle Deloncle, Ghislaine Bégin.

Société Anonyme d'habitations à loyer modéré Domicil

Commission d'attribution des logements. Titulaire : Mustapha Majdouli. Suppléant : Louis Pouget.

Société d'économie Mixte de la Foire Internationale de Montpellier (Semfim)

Conseil d'administration : Jean-Claude Biau, Fanny Dombre-Coste. Assemblée Générale : Fanny Dombre-Coste.

Société d'économie Mixte du Marché d'intérêt National de Montpellier (Somimon)

Gabrielle Deloncle.

Société d'Équipement de la Région Montpellieraine (SERM)

Conseil d'administration : Robert Subra, Nicole Moschetti-Stamm, Eva Beccaria, Michel Passet, Michel Guibal. Assemblée Générale : Robert Subra.

Société d'Équipement de la Région Montpellieraine (SERM) - Commission d'appels d'offres

Titulaire : Christiane Fourteau. Suppléant : Patrick Vignal.

Société Héraultaise d'économie Mixte de Construction (SHEMC)

Titulaire : Philippe Saurel. Suppléant : Ghislaine Bégin.

Syndicat Mixte d'adduction d'eau de la Région de Montpellier

Jean-Louis Roumégas, Louis Pouget.

Transports Agglomération De Montpellier (T.A.M.)

Conseil Administration : Serge Fleurence, Mustapha Majdouli, Robert Subra. Assemblée Générale : Serge Fleurence.

Université Montpellier I - Commission Sociale d'établissement

Magalie Couvert.

Université Montpellier I - Conseil d'administration

Titulaire : Serge Fleurence. Suppléant : Jacques Garriga.

Université Montpellier I - Conseil de l'U.F.R. Droit

Max Lévíta.

Université Montpellier I - Conseil de l'U.F.R. Odontologie

Françoise d'Abunto.

Université Montpellier I - Conseil de l'U.F.R. Staps

Titulaire : Patrick Vignal. Suppléant : Jean-Pierre Bouvier.

Université Montpellier I - Service Commun De Formation Permanente Dideris - Conseil D'orientation

Michel Passet.

Université Montpellier II Sciences et Techniques du Languedoc - Commission Sociale d'établissement

Magalie Couvert.

Université Montpellier II - Sciences et Techniques du Languedoc - Conseil des études et de la Vie Universitaire

Titulaire : Anne-Yvonne Le Dain. Suppléant : Christian Bouillé.

Université Montpellier II - Sciences et Techniques du Languedoc - Conseil de l'Institut Universitaire de Technologie

Titulaire : Max Lévíta. Suppléant : Josianne Collerai.

Université Montpellier III Paul Valéry - Commission Sociale d'établissement

Magalie Couvert.

Université Montpellier III Paul Valéry - Commission Campus de l'université

Titulaire : Tatiana Capuozzi-Boualam. Suppléant : Patrick Vignal.

Université Montpellier III Paul Valéry - Conseil d'administration

Titulaire : Max Lévíta. Suppléant : Josianne Collerai.

Université Montpellier III Paul Valéry - Département Langues Etrangères Appliquées - Conseil de Perfectionnement

Titulaire : Eva Beccaria. Suppléant : Mustapha Majdouli.

Université Montpellier III Paul Valéry - Commission Culture Du Service Commun D'action Culturelle

Henri Talvat.

Université Montpellier III Paul Valéry - Conseil de LUFR I

Titulaire : Marie-Christine Chaze. Suppléant : Jean Déan.

Université Montpellier III Paul Valéry - Conseil de LUFR II

Eva Beccaria.

Université Montpellier III Paul Valéry - Conseil d'administration de l'UFR V

Jean Déan.

Université du Tiers Temps - Service Commun Interuniversitaire

Philippe Saurel.

Vidéo Animation Languedoc (Association) (VAL)

Henri Talvat.

Association "Les Villes Européennes TGV"

Titulaire : Georges Frêche. Suppléant : Michel Guibal.

122. Désignation des titulaires de l'appel d'offres concernant la construction d'un préau, la réfection des cages d'escalier et la peinture de deux classes de l'école élémentaire Marie Curie.

123. Résiliation du marché concernant la construction d'une salle polyvalente à l'école élémentaire Alain Savary en raison du non commencement des travaux de gros œuvre par l'entreprise retenue et décision de relancer un appel d'offres pour remplacer cette entreprise défaillante.

124. Désignation, après relance des appels d'offres, des titulaires des trois lots déclarés infructueux dans le cadre des travaux concernant le groupe scolaire Consuls de Mer.

125. Résiliation, en raison de l'abandon du chantier par l'entreprise titulaire des marchés et décision de relancer les appels d'offres concernant les travaux de chauffage / plomberie du groupe scolaire La Rauze et de réhabilitation / extension du restaurant scolaire de l'école maternelle Ingrid Bergman.

126. Convention de travaux et de maîtrise d'ouvrage déléguée passée avec la SERM, aménageur de la ZAC Malbosc, concernant la réalisation des écoles

Marguerite Yourcenar et François Mitterrand.

127. Demande de subvention de fonctionnement 2004 concernant le Programme du fonds d'intervention pour la Ville dans le cadre du Contrat de Ville - GPV.

128. Attribution de subvention de fonctionnement 2004 concernant des actions éducatives dans le cadre du Contrat de Ville - GPV.

129. Désignation des titulaires concernant l'appel d'offres ouvert relatif à la création de deux terrains de football avec vestiaires et clôtures au complexe sportif de Grammont.

130. Personnel Municipal. Postes de collaborateurs de cabinet.

131. Marché public d'assurance, lot n° 2, assurance dommages aux biens et risques annexes, contrat de 2^e ligne.

132. Attribution de subventions aux associations.

133. Centrale d'achats. Avenant concernant le transfert de raison sociale de la Société FIA Littoral branche industrie en Société SOFIBEF (marché 099 A2).

134. Attribution du marché d'achat de bornes électriques à la société VSU.

135. Approbation de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, des contrats de maîtrise d'œuvre et des demandes de subventions concernant le sauvetage et la restauration de la place royale du Peyrou dans le cadre de Montpellier Grand Cœur.

136. Approbation des modalités de la campagne de ravalement programmée dans le cadre de l'opération Montpellier Grand Cœur, prévoyant son extension à la totalité du quartier centre.

137. Approbation du bilan de la concertation, de la convention d'OPAH RU (opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbains) et des règlements attributifs des subventions concernant l'OPAH des quartiers Nord-Ecusson et Gambetta-Clémenceau dans le cadre de Montpellier Grand Cœur.

138. Avis favorable donné au dossier de mise en compatibilité du POS de Montpellier, au rapport et aux conclusions de la commission d'enquête et aux procès verbaux des réunions d'examen du projet de 2^e ligne de tramway de l'agglomération de Montpellier.

139. Décision d'arrêter le projet d'aménagement, d'adopter le bilan de la concertation et de lancer la procédure d'enquête publique concernant l'aménagement de la route de Nîmes et de l'avenue François Delmas dans le cadre de l'opération Grand Cœur.

140. Désignation des titulaires des marchés relatifs à l'aménagement de la place Albert 1^{er} dans le cadre de l'opération Grand Cœur.

141. Désignation du titulaire du marché relatif à l'aménagement du plan de l'Om dans le cadre de l'opération Grand Cœur.

142. Adoption des objectifs et des modalités de concertation concernant l'extension de la zone à circulation restreinte dans le cadre de l'opération Grand Cœur.

143. Approbation de la convention avec le département de l'Hérault concernant un aménagement de sécurité routière pour les piétons et les vélos, route de Mende, dans le quartier Hôpitaux Facultés.

144. Autorisation de signer le marché concernant l'entretien des espaces verts des résidences ACM rétrocédés à la Ville.

145. Demande de subventions concernant les nouvelles présentations animalières (serre tropicale, éléphanterie, girafe) du zoo du Lunaret.

146. Demande de subvention à l'ADEME concernant la démolition d'un immeuble, place Saint Roch, dans le cadre de l'opération Grand Cœur.

147. Approbation du protocole transactionnel Ville-SERM-Société Cabrol concernant le lot n° 18 des halles Jacques Cœur.

148. Adoption de la convention relative à l'organisation du marché "L'art dans la rue" par l'association Quartier Ursulines-Corum.

149. Approbation du lancement de la procédure d'appel d'offres concernant le programme 2004 de vidéosurveillance.

* A noter : la liste complète des représentants de la Ville au sein des conseils des écoles, des collèges et des lycées sera publiée dans les suppléments de quartier de juillet-Août de Montpellier Notre Ville.

L'ensemble des informations concernant le Conseil municipal et les délégations des élus est consultable sur le site Internet de la Ville : www.ville-montpellier.fr

RÉSIDENCES FOYERS

Le plan canicule est reconduit

Comme en 2003, la Ville et le CCAS ont déjà mobilisé des moyens humains et matériels complémentaires pour que les 650 personnes âgées des résidences foyers souffrent le moins possible de la chaleur cet été.

L'an dernier, la canicule a affecté, dans toute la France, les populations les plus fragiles et notamment les personnes âgées. Le Languedoc-Roussillon, bien que moins touché, n'a pas été épargné. Une hausse de près de 20% du nombre des décès, soit 270 personnes* de plus que les années passées à la même époque, a en effet été enregistrée pendant les trois premières semaines d'août.

AUCUN DÉCÈS LIÉ À LA CANICULE

A Montpellier heureusement, aucun décès lié à la canicule n'a été enregistré dans les résidences foyers du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Certains résidents y sont pourtant très âgés, voire centenaires. Cette année, la Ville et le CCAS ont déjà mis en place de nouvelles mesures concrètes pour faire face à une éventuelle canicule de l'été.

PERSONNEL EN NOMBRE

Le CCAS aura en effet recours à du personnel remplaçant pour maintenir le même nombre d'agents auprès des résidents et offrir ainsi la même qualité de service. Ce mode de fonctionnement a été mis en place les années précédentes et va au-delà des crédits autorisés par les autorités de tarification. La Ville finance également quinze postes supplémentaires cette année.

CANICULE : LES GESTES QUI SAUVENT

- ▶ Il faut boire nuit et jour, même si on n'a pas soif. Il vaut mieux boire peu, mais souvent. De préférence de l'eau ou toute autre boisson non alcoolisée, en évitant les boissons sucrées ou contenant de la caféine ;
- ▶ Saler un peu plus les repas, mais en prenant avis du médecin traitant ;
- ▶ Se rafraîchir avec un linge mouillé, un brumisateur ou une vessie à glace ;
- ▶ Éviter les promenades et les efforts violents en pleine chaleur ;
- ▶ Maintenir au maximum la fraîcheur dans la maison en fermant les volets, les fenêtres, les rideaux et les stores.



En cas de fortes chaleurs, les personnes âgées et fragiles doivent boire, même si elles n'ont pas soif.

RAFRAÎCHISSEMENT DE PLUSIEURS PIÈCES

En ce qui concerne la climatisation, la Ville va bien au-delà de la circulaire ministérielle qui préconise le rafraîchissement d'une pièce dans chaque établissement. Dans la majeure partie des résidences foyers, plusieurs pièces sont climatisées, notamment les chambres les plus exposées au soleil. Des nouveaux travaux d'équipements sont également programmés entre la deuxième quinzaine du mois de mai et la première quinzaine de juin.

HYDRATATION SYSTÉMATIQUE

Dans tous les établissements, les équipes des services de soins ont mis en place des tournées de distribution de boissons (sirop, eau gélifiée pour les résidents les plus dépendants ou eau gazeifiée sur prescription du médecin), mais aussi la brumisation et l'hydratation par perfusion sous-cutanée des résidents selon les cas.



Philippe Saurel, à la résidence foyer Simone-Gillet-Demangel.

Interview de Philippe Saurel, adjoint au maire délégué à la Solidarité

Que pensez-vous du plan canicule ?

Le plan canicule annoncé le 5 mai par le gouvernement me laisse sceptique, tout comme les professionnels de la prise en charge des personnes âgées. Parce qu'au-delà des déclarations d'intention, l'Etat n'a prévu aucun

financement pour toutes les mesures qu'il préconise. Le financement du personnel d'accompagnement et la climatisation restent en effet complètement à la charge des collectivités. A Montpellier, nous n'avons heureusement pas attendu le plan canicule pour agir. Nous l'avions déjà mis largement en place l'an passé et les années précédentes. Mais l'été dernier, les établissements gérés par le CCAS se sont particulièrement mobilisés et ils continueront à le faire pour que les résidents souffrent le moins possible de la chaleur l'été prochain.

Que préconisez-vous pour rendre cette action plus efficace ?

Il faut bien comprendre que la prévention des risques liés au vieillissement, ne se limite pas à la canicule. Elle nécessite l'augmentation de moyens humains pour accompagner les personnes au quotidien. Ce manque de personnel est réellement préoccupant. La dépendance accrue des personnes induit en effet une présence permanente à leurs côtés. Aujourd'hui en moyenne, au plan national, le personnel présent dans les maisons de retraite équivaut à un demi-agent par résident. A Montpellier, nous sommes déjà au-dessus du ratio national. Mais la problématique des personnes âgées est en fait une question nationale. Seule une véritable politique volontariste et solidaire peut répondre aux besoins de nos concitoyens les plus fragiles. Il faut mettre en place toute une série de mesures pour maintenir les personnes âgées chez elles, avant de les recevoir dans nos résidences. Pour cela, il convient de proposer non pas des mots et des intentions, mais véritablement des budgets, portés au budget général de l'Etat.

"LES ARTS ET L'ÉCOLE"

"Les arts et l'école" est une collection de vidéocassettes éditée par le Centre Régional de Documentation Pédagogique Languedoc-Roussillon. Le dernier titre paru, le huitième de la collection, est consacré à Vincent Bioulès. La collection "Les arts et l'école" vise à faire découvrir des artistes contemporains à travers leur démarche créatrice et à favoriser une approche concrète, vivante et intime de l'expérience artistique. Accompagnés d'un livret pédagogique, ces vidéogrammes sont un outil permettant de mieux connaître un artiste, sa démarche de création, de saisir l'originalité d'une personnalité et d'une pratique, mais aussi les fondamentaux de son art. Informations : 04 67 60 04 50.

"ILS PARTENT AVEC NOUS"

Pour lutter contre les abandons d'animaux en période estivale, le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral organise pour la 19^e année consécutive la campagne "Ils partent avec nous" destinée à donner aux possesseurs de chiens et de chats toutes les clés pour bien organiser les vacances de leur animal. 2004 est en effet une année décisive pour les chiens et les chats qui devront être munis d'un "passport européen" pour tout déplacement intra-communautaire. Délivré exclusivement par les vétérinaires ce document vise à harmoniser les contrôles vétérinaires et à faciliter les démarches administratives.

LE BOOK SPORTIF

Plus de 250 structures répertoriées, un travail d'investigation énorme, pour dresser la carte sportive de la région. 356 pages d'informations pratiques, pour vous permettre de trouver dans les meilleurs conditions, un club sportif, une idée de randonnée sauvage, pour un weekend ou plus, des balades dans la neige, des centres de plongée, des sites de rafting... Avec une classification soignée, des critères de qualité, vantant l'accueil, la sécurité, le matériel, voire l'environnement culturel et touristique de sites concernés...
Le Book Sportif vendu 10 euros
Info : 06 24 98 46 95
Mail : lebooksportif@aol.com

20 JUIN

POUR LA 1^{re} FOIS DE SON HISTOIRE, LE MHB REMPORTE LA COUPE DE LA LIGUE !

En remportant la Coupe de la Ligue de Handball, Montpellier vient de décrocher le seul trophée national qui manquait à son palmarès. C'est son 14^e titre en 10 saisons, puisque les handballeurs montpelliérains sont 7 fois champions de France, 5 fois vainqueurs de la Coupe de France, vainqueurs de la Coupe de la Ligue et bien entendu vainqueurs de la Ligue des Champions.

Calendrier des manifestations sportives

- **9 juin**
Pétanque : concours de pétanque pour les scolaires, à partir de 14h, boudrome Hortus.
- **12 et 13 juin**
Escrime : championnat de France minimes, parc des expositions.
- **13 juin**
Football : Coupe de la Paillade, à partir de 8h, annexes de la Mosson.
- **16 juin**
Rugby : mini Coupe du Monde des Quartiers, à partir de 13h30, stade Sabathé.
- **18-20 juin**
Boule Lyonnaise : championnat fédéral, stade Léon Cazal.
- **19-20 juin**
Football : tournoi Séniors-Vétérans du R.C. Lemasson, terrain Giambrone.
- **19 juin**
Rugby : tournoi de rugby de Jeunes, 14h, annexes de la Mosson.
- **20 juin**
Rugby : 1/2 Finale du Top 16, 17h30, stade de la Mosson.
- **24 juin-13 juillet**
Tennis : tournoi Open du Montpellier Tennis Grammont.
- **26-27 juin**
Arts Martiaux : stage de Shoringi-Kempo, 9h, gymnase Olympie.
- **26 juin**
Rugby : finale du top 16 sur écran géant, 17h, place de la Comédie.
- **27 juin**
Football : tournoi de foot à 7 organisé par l'association "Un avenir pour tous", à partir de 9h30, Grammont.
- **6-11-juillet**
Festival International des Sports Extrêmes, Grammont.

Montpellier accueille une demi-finale du Top 16

A l'occasion de la demi-finale du Top 16, la Ville, la Ligue Nationale de Rugby et le Montpellier Hérault Rugby Club organisent une véritable fête du rugby.

L'année dernière déjà, la Ville de Montpellier avait eu l'honneur d'accueillir une demi-finale du championnat de France de rugby. Face au succès rencontré à cette occasion, la Ligue Nationale de Rugby a décidé de renouveler sa confiance au Montpellier Hérault Rugby Club, co-organisateur de l'événement et d'offrir aux amateurs de rugby une nouvelle demi-finale du Top 16 qui se déroulera le 20 juin prochain à 17h30 au stade de la Mosson. Autour de cet événement sportif de haut niveau, les organisateurs ont souhaité créer une véritable fête du rugby ouverte à tous. La Ville s'est naturellement associée à cette initiative aux côtés des organisateurs et de différents autres partenaires : Montpellier Agglomération, Office Départemental des Sports de l'Hérault, Education Nationale, écoles de la ville... C'est ainsi que, par exemple, plus de 300 enfants de classes de CE2 et de CM1 participeront, le 10 juin, sur le terrain synthétique de la Mosson à un **tournoi de fin de cycle**. Le 16 juin, c'est la **Mini coupe du Monde des quartiers** qui verra plus de 200 enfants, dans les catégories "moins de 9

ans" et "moins de 11 ans" se rencontrer au stade Sabathé. Les vainqueurs de cette journée seront qualifiés pour participer au tournoi organisé en ouverture de la demi-finale de Top 16 du 20 juin au stade de la Mosson. Ce tournoi des enfants permettra la rencontre des équipes des quartiers de la ville de Montpellier, de l'agglomération, ainsi que des écoles de rugby des comités départementaux de l'Aude, de l'Hérault, de la Lozère, du Gard et des Pyrénées Orientales. A l'initiative de la Ville de Montpellier et avec l'aval du Comité Territorial du Languedoc-FFR, une opération arbitrage sera également organisée pour sensibiliser les enfants au respect du jeu et de ses règles. L'éducation Nationale proposera pour sa part, en partenariat avec la Ville, l'Office départemental des sports et le MHRC, un tournoi réunissant environ 1 200 enfants. A cette occasion, la charte de la citoyenneté élaborée par les élèves de l'école Léopold-Sédar-Senghor sera envoyée à toutes les classes participantes pour que le respect soit le maître mot de cette journée.

Parmi les autres animations qui figurent au



programme de cette grande fête du rugby, on peut également citer le **Rugby Parc** qui sera installé sur la place de la Comédie du 16 au 19 juin, ainsi que le **match de gala** qui opposera le 19 juin à 13h au stade Sabathé l'équipe des partenaires du MHRC et les équipes partenaires des clubs demi-finalistes. Enfin, cerise sur le gâteau, la Ligue nationale de Rugby offrira la **retransmission en direct sur écran géant** de la finale du championnat de France de rugby, le 26 juin, sur la place de la Comédie.

Demi-finale du Top 16, le 20 juin à 17h30 au stade de la Mosson.

Billets en vente au Centre de Formation du MHRC, 135 rue Robespierre à Montpellier. Tél. : 0820 06 2004 (n° Indigo : 0,118 €/min).



Quel bilan peut-on tirer de cette année ?

Un bilan très positif puisque nous sommes pratiquement assurés à 98% du maintien en Elite. Et surtout, on a gagné une coupe européenne que bon nombre de clubs convoitaient. C'était à Parme, nous avons battu Viadana (25-19). Là-bas, en Italie, toutes les télévisions et les journaux étaient présents. Les italiens voulaient à tout prix gagner la coupe d'Europe. Mais c'est nous qui l'avons emporté de plus de six points, il fallait le faire. La cohésion qu'il y a eue pour ce match a permis de l'emporter. Nous sommes le seul club français à avoir une coupe d'Europe en 2004. Donc c'est un trophée de plus pour le MRC. Il faut aussi saluer le travail formidable qui est fait au centre de formation, puisque nos jeunes participent à la finale du championnat de France Junior Reichel. C'est le résultat d'un travail énorme que nous avons mis en place au centre de formation. Avec l'aide de l'Agglomération et de la Ville, nous

avons pu mettre en place des structures techniques et d'accueil qui portent aujourd'hui leurs fruits. Se retrouver en finale après avoir battu les meilleurs clubs français, c'est formidable. Nous éprouvons une grande satisfaction.

Le top 16 a-t-il un effet dynamique ?

Bien sûr. Les jeunes, les gens autour de nous parlent beaucoup du Montpellier Rugby Club en le citant en exemple. L'année prochaine, il y a un changement de règlement puisque l'on va passer au Top 14. Deux clubs de l'actuel Top 16 vont descendre en Pro D2 donc ça va être une année charnière pour nous. On va essayer de recruter quatre à cinq personnes de niveau important pour consolider le groupe. Coté entraîneurs, on garde les mêmes, on leur fait confiance. C'est important qu'il y ait une continuité dans le jeu et dans l'esprit que l'on veut donner au club.

Le MHRC se maintient au Top 16

Un bonheur ne venant jamais seul, le club phare de rugby de Montpellier a décroché le titre de champion d'Europe. Satisfaction de Thierry Perez, président du MHRC

Ces bons résultats sont-ils dus au climat serein qui règne au MRC ?

Je crois sincèrement qu'il y règne une très très bonne ambiance. L'autre jour, je demandais à un joueur son avis sur quelqu'un que l'on souhaitait recruter et il a eu cette expression : il n'y a rien de mieux que Montpellier pour se laver la tête, retrouver son jeu et être bien. Je l'ai pris pour un compliment parce que je crois que nous faisons tout notre possible pour qu'ils se sentent bien chez nous. Il faut vous dire que primo, tout ce qui est promis en début d'année est tenu. Secundo, nous mettons un point d'honneur à faire participer les familles des joueurs à la vie du club. On sait que si dans la vie familiale, ça ne va pas bien, cela se ressent sur le jeu. Et puis je crois aussi qu'il n'y a pas de pressions excessives, de mauvaises humeurs. On est près des joueurs et à leur écoute.

6-11 JUILLET

Le FISE 2004 accueille les riders à l'espace Rock de Grammont

La 8^e édition du FISE, Festival International de Sport Extrême, se déroulera à Montpellier du 6 au 11 juillet. Au programme : roller, skate, bmx, musique...

Après le Koweït au mois de février 2004, Dubaï au mois de mars, le Maroc et le Liban respectivement en mai et en juin, c'est Montpellier qui accueillera pour une semaine, du 6 au 11 juillet sur le site de l'espace Rock de Grammont, les compétiteurs du FISE 2004. Lors de l'édition 2003, plus de 1 300 riders, professionnels et amateurs dont les plus grands noms dans chaque discipline, étaient venus participer à ce grand rendez-vous de sport extrême reconnu comme l'un des plus importants de la planète. Côté public, le succès avait aussi été de la partie avec plus de 200 000 visiteurs.

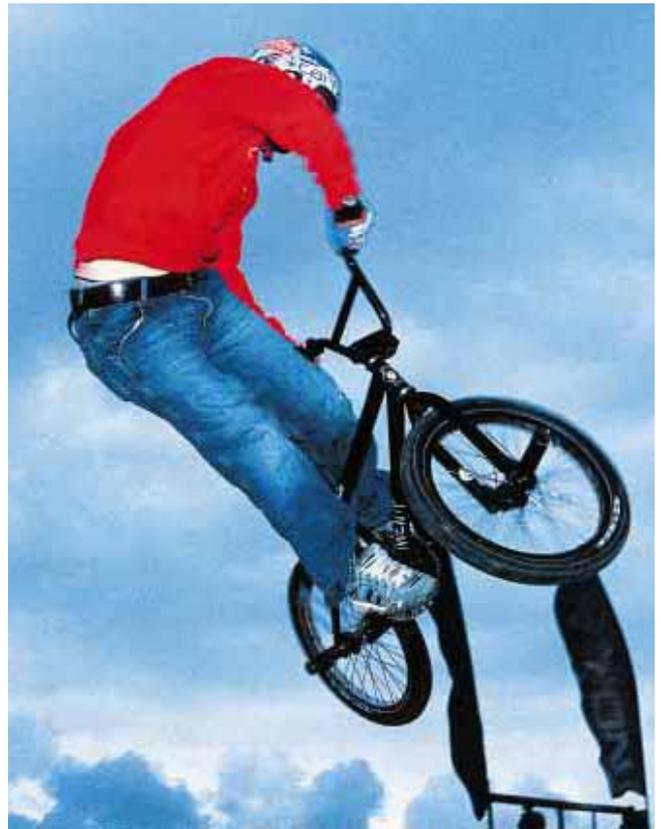
A l'affiche du FISE 2004, du bmx, du skate et du roller bien sûr - le rendez-vous montpellierain est qualificatif, dans certaines dis-

ciplines comme le roller sur rampe, pour les X-Games du mois d'août à San Diego - mais aussi de la musique avec des soirées musicales organisées sur le site de l'espace Rock (du 7 au 10 juillet) et dans différents autres lieux. De nombreuses animations ont aussi été prévues par les organisateurs : saut à l'élastique, scad (saut en chute libre dans un filet...), initiation au wakeboard, stands d'exposants, salons d'essai où l'on pourra, par exemple, venir tester le dernier modèle de bmx sur la piste de dirt, sur la rampe, ou le dernier skate sur la nouvelle aire...

Entrée : 2 € pour toute la journée.

Navettes entre la gare SNCF et Grammont.

Départs également assurés depuis Odysseum toutes les 5 minutes.



12 ET 13 JUIN

Le championnat de France minimes d'escrime pour la 1^{re} fois à Montpellier

Le championnat de France minimes d'escrime qui se déroulera les 12 et 13 juin au parc des expositions de Montpellier rassemblera plus de 700 participants.

Pour la première fois de son histoire et après 25 années d'existence, le Critérium minimes, grande fête des jeunes escrimeurs, se déroulera cette année dans une autre ville que Paris. "C'est une grande première" commente Ghislain Vayssière, président de la Ligue Languedoc-Roussillon d'escrime et membre du Comité directeur de la Fédération Française d'Escrime, qui a beaucoup œuvré pour obtenir la décentralisation à Montpellier de cette grande manifestation sportive.

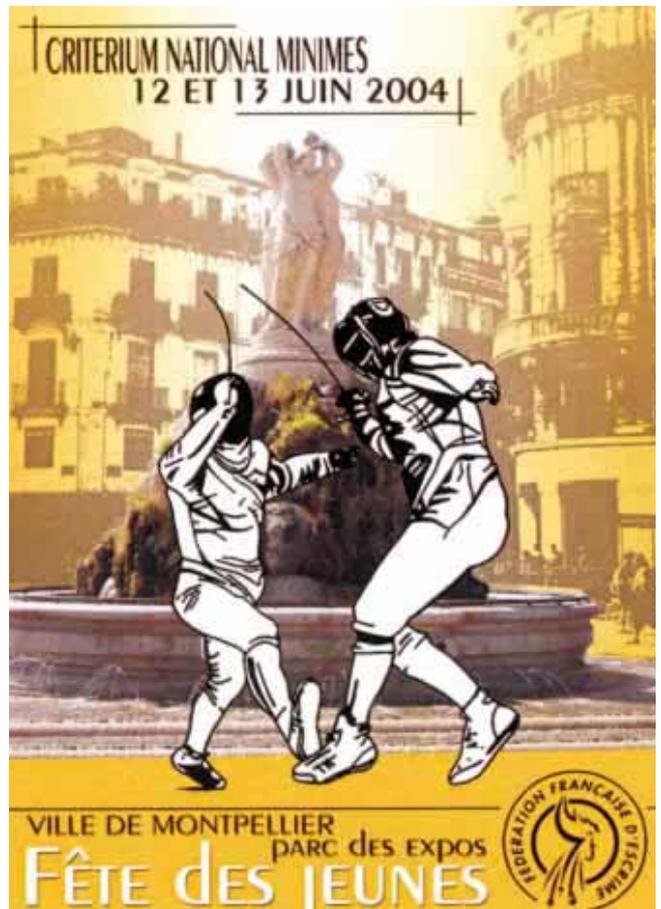
Les 12 et 13 juin, plus de 700 jeunes escrimeurs se retrouveront au parc des expositions de Montpellier pour deux journées de compétition et de fête. "Cette compétition est le berceau des futures équipes de France pour les jeux olympiques de 2012 poursuit Ghislain Vayssière. Toutes les escrimeuses et tous les escrimeurs qui sont aujourd'hui champions du monde ou cham-

pions olympiques sont passés par là. C'est dire l'importance de ce championnat. Cette année à Montpellier, plus de 700 tireurs de toute la France, outre-mer compris, seront présents."

Parallèlement à la compétition qui se déroulera exclusivement au parc des expositions, une démonstration mêlant escrime ancienne et contemporaine aura lieu le 12 juin à 17h sur le parvis de l'opéra Comédie. Une raison supplémentaire pour découvrir l'escrime, qui, avec plus de 100 médailles olympiques, est le sport le plus médaillé parmi toutes les disciplines pratiquées en France.

Les 12 et 13 juin, à partir de 8h30, au parc des expositions de Montpellier.

Finales (individuels) le 12 juin à 18 h et le 13 juin (équipes) à 15h. Entrée gratuite.



Discographie

Collection Euterp. Universal Music France / Musée de Chambre

• **Ludwig van Beethoven**
Intégrales des sonates pour violon et piano
Violon : Jacques Prat / Piano : Gilles Nicolas

• **Pascal Dusapin René Koering**
Quatre quatuors
Quatuor Danel

• **Ludwig van Beethoven, Franz Liszt**
Adélaïde et septuor
Piano : Alexandre Paley

• **Franz Schubert Franz Liszt**
Mélodies
Piano : Leonid Kuzmin

• **Piano : Friedrich Gulda**
Récital, Montpellier 1993

Collection Euterp. Accord Universal Music France

• **Cristiano Giuseppe Lidarti**
Esther (oratorio en hébreu)
Anne-Lise Sollied / Ulrike Helzel / Donald Litaker / Laurent Naouri
Direction Friedemann Layer

• **Jacques Offenbach**
Les Fées du Rhin (die Rheinnixen)
Regina Schörg / Nora Gubish / Piotr Beczala
Direction Friedemann Layer

• **Franco Alfano**
Rizurrezione
Denia Mazzola-Gavazzeni / Antonio Nagore / Vladimir Petrov
Direction Friedemann Layer

• **Amilcare Ponchielli**
Marion Delorme
Denia Mazzola-Gavazzeni
Direction Friedemann Layer

Disque Naïve

• **Pascal Dusapin**
Walt, Galim, Celo
Direction Pascal Rophé
Violoncelle Sonia Wieder-Atherton
Flûte Juliette Hurel
Trombone Alain Trudel

Collection Acte Sud Festival de Radio France et Montpellier

• **Pietro Mascagni**
Parisina
Direction Enrique Diemecke

• **Charles Koechlin**
Le Livre de la Jungle
Direction Stuart Bedford

• **Ernest Bloch**
Macbeth
Direction Friedemann Layer

• **Josef Suk**
Symphonie Asraël
Direction Peter Schneider

Concert du Nouvel An

Direction Enrique Diemecke

• **Gaetano Donizetti**
Gli esiliati in Siberia
Direction Enrique Diemecke

• **John Adams**
Direction René Bosc

• **Richard Strauss**
Elektra
Direction Friedemann Layer
Hildegard Behrens / Leonie Rysanek

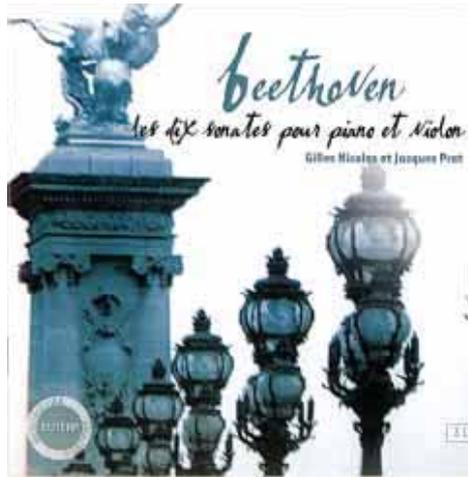
• **Wolfgang Amadeus Mozart**
La finta giardiniera
Direction Friedemann Layer
Fionnula MacCarty / Thomas Moser / Donald George

• **Pietro Mascagni**
Héroïnes
Direction Enrique Diemecke
Soprano Denia Mazzola-Gavazzeni

Collection Euterp. Distribution Naïve

• **Hans Rott**
Symphonie en mi majeur
Direction Friedemann Layer

• **Giovanni Sgambati**
Symphonie n° 1 en ré majeur
Concerto en sol mineur pour piano et orchestre
Direction Friedemann Layer
Piano Alexandre Paley



MUSIQUE

L'Orchestre National de Montpellier en CD

L'Orchestre National de Montpellier a créé en 1999 sa propre ligne de disques.

Des enregistrements, consacrés à des œuvres à découvrir ou à redécouvrir, qui deviennent souvent des disques de référence.

C'est en novembre 1999 que l'Orchestre National de Montpellier a créé sa propre ligne de disques en coproduction avec le célèbre éditeur d'Arles, Actes Sud.

En 2001, des partenariats ont également été signés avec les Editions Naïve et Universal Music France.

Les enregistrements de l'Orchestre National de Montpellier sont pour la plupart enregistrés en live et sont consacrés à des œuvres peu connues et peu jouées qu'ils permettent de découvrir ou de redécouvrir, devenant souvent des disques de référence. Ainsi, récemment, l'enregistrement de l'opéra de Jacques Offenbach "Les Fées du Rhin" et celui d'Esther, de Cristiano Giuseppe Li-

darti, ont reçu le Prix Michel Garcin de l'Académie du disque lyrique 2004.

Au mois de mai 2004, cinq nouveaux enregistrements ont été édités dans une toute nouvelle collection dédiée à la musique de chambre. Dans l'un de ces enregistrements consacré aux dix sonates pour piano et violon de Ludwig van Beethoven, on retrouve avec émotion, aux côtés du pianiste Gilles Nicolas, le violoniste Jacques Prat, supersoliste de l'Orchestre National de Montpellier décédé le 9 mars dernier. C'est au cours de deux concerts donnés le 30 avril 2000 par Jacques Prat et Gilles Nicolas à Montpellier qu'avait été gravée cette intégrale.

1^{er} - 2 - 3 OCTOBRE 2004

"Montpellier Quartiers libres" : la fête de tous les Montpelliérains

La Ville de Montpellier lance à l'automne, une vaste manifestation culturelle de proximité intitulée "Montpellier Quartiers libres" afin de faire vivre les quartiers à travers l'expression de leur pluralité artistique.



"Nous souhaitons inventer une manifestation d'envergure qui fera la renommée de Montpellier

en parallèle à nos Festivals Montpellier danse et Radio France pour créer un lien entre les quartiers et le cœur de ville. Cette fête "Montpellier Quartiers libres" sera marquée chaque année par un temps fort, cette année les 1^{er}, 2 et 3 octobre prochains, mais sera déclinée toute l'année par d'autres opérations ponctuelles dans les quartiers. C'est pourquoi nous avons sollicité les Conseils de quartiers afin que chacun puisse, s'ils le souhaitent organiser des événements tout en profitant de la structure mise en place au sein de la direction des affaires culturelles. Notre ambition: créer toujours plus de liens de proximité dans les quartiers, favoriser l'émergence des jeunes artistes de la ville, établir un maillage entre les associations de quartiers et les acteurs culturels de la ville et enfin faire la fête".

Henri Talvat, adjoint délégué à la vie culturelle

La ville compte un nombre considérable d'artistes et d'associations culturelles. Souvent dispersés dans les quartiers, seuls dans leurs disciplines, ils sont d'incroyables viviers à idées et d'indispensables vecteurs dans le développement de la ville. Partager les cultures et les arts, c'est lutter contre l'indifférence et l'intolérance. A partir de ce constat, la Ville souhaite intensifier la mise en réseau des acteurs culturels, étant entendu que les associations de quartier et les Maisons pour tous s'investissent déjà depuis longtemps pour l'animation de leur cité. Le dispositif s'appuie sur les associations ou collectifs d'artistes "ressources" qui participeront à l'élaboration de la programmation sous la coordination de la Direction des affaires culturelles.

La culture constitue un excellent fil rouge pour favoriser la rencontre, le partage et fédérer les Montpelliérains. C'est pourquoi le dispositif s'appuie sur la concertation et l'im-

plication des habitants par le biais des associations de quartier. Henri Talvat, adjoint délégué à la vie culturelle, a présenté cette nouvelle manifestation aux présidents des associations, membres des Conseils de quartier à l'occasion de réunions organisées en mai.

DES OBJECTIFS FORTS : MAILLAGE, ÉMERGENCE, PROXIMITÉ ET FÊTE

- Développer le métissage culturel et social en réunissant toutes les composantes culturelles et sociales implantées dans chaque quartier de la ville
- Favoriser le décloisonnement des arts et créer des complémentarités entre les disciplines artistiques
- Permettre à de nouveaux talents montpelliérains de se faire connaître, soutenir les artistes et valoriser la création artistique
- Ouvrir l'espace urbain, en imaginant d'autres lieux de diffusion et diversifier les spectacles

en soutenant des arts moins porteurs (poésie, vidéo...)

- Privilégier la gratuité des spectacles pour que "Montpellier Quartiers libres" s'inscrive dans une approche populaire de la culture.
 - Déconcentrer l'offre artistique au cœur de ville en proposant des spectacles dans tous les quartiers avec un moment de convergence, festif et convivial, sur la promenade du Peyrou.
 - Offrir des moments de rencontres pour créer du lien social entre les Montpelliérains. "Montpellier Quartiers libres", est une manifestation innovante qui a pour but de favoriser l'émergence culturelle dans les quartiers et peut avoir comme devise : "il y a un artiste dans votre quartier..."
- Une équipe de coordination au sein de la Direction des affaires culturelles et dirigée par Jean-François Rigaudin a été mise en place pour piloter cette manifestation.

Contact : 04 67 34 88 80

Comédie du livre : attribution du prix de la critique littéraire

Succès manifeste pour l'édition 2004 de la Comédie du Livre placée sous l'égide de la Ville de Montpellier.

Retour sur le Prix de la Critique Littéraire décerné le 14 mai dernier, à Patrick Cathelineau (1^{er} prix catégorie grand public) et à Gaétan Bruel (1^{er} prix catégorie jeune public).

Pour la deuxième année consécutive, le jury de la Comédie du Livre, aura donc remis le Prix de la Critique Littéraire, organisé conjointement par le journal "Le Monde", le quotidien "Midi Libre" et l'association "La Comédie du Livre". Cette année, les candidats devaient rédiger un texte de 3000 signes maximum, concernant le livre de Fouad Laroui (Editions Julliard) : "Tu n'as rien compris à Hassan II". La remise des prix a eu lieu le vendredi 14 mai à 18h, dans le foyer de l'Opéra Comédie de Montpellier. Directeur du service de développement économique de la Communauté d'Agglomération du Grand Alès, Patrick Cathelineau était le grand gagnant du concours dans la catégorie Grand Public, concernant les participants âgés de plus de 18 ans. Il revient sur sa participation au concours, son amour du Maroc et des livres de Fouad Laroui...

Comment avez-vous eu l'idée de participer à ce concours ?

C'est par hasard. Une collègue qui m'en a averti en consultant le site internet de la ville de Montpellier.

Vous connaissiez le travail de Fouad Laroui ?

Je lis régulièrement le magazine "L'intelligent Jeune Afrique", dans lequel il publie régulièrement un éditorial toujours traité de manière assez ironique ou irrévérencieuse. J'aime aussi son travail romanesque, son ton à la fois alerte et un peu désabusé. Avec beaucoup d'ironie et de nostalgie...

Vous parlez à son propos "d'humour anglais" ?

L'écriture de Fouad Laroui est toujours un petit peu décalée, en retrait par rapport aux sentiments. Elle reste très pudique. Elle me rappelle plutôt des écrivains de style anglais, un peu comme Tom Sharp, ou comme l'amé-



De g. à d. Gaétan Bruel, Fouad Laroui, Patrick Cathelineau

ricain John Kennedy Toole, où on est à la fois au cœur de l'action et très dégaillé...

Vous aviez déjà une expérience de la critique ?

Pas du tout. C'est une grande première et j'ai pu m'assurer de l'ampleur de la difficulté. Jusqu'à la dernière ligne j'ai eu du mal à essayer de retranscrire à la fois ce que j'avais lu et ce que j'avais ressenti. Cela dit, mon objectif à travers cette critique c'était surtout d'essayer de faire aimer ce livre, pas du tout d'éreinter ou d'y trouver matière à redire. Le but du jeu

pour moi, c'était d'essayer de convaincre et de communiquer le plaisir que j'avais eu à lire ces nouvelles.

Qu'est-ce qui vous touche dans cet ouvrage ?

La façon d'aborder la culture marocaine sous cette forme pointilliste. On a l'impression de passer d'un sujet à un autre. Des sujets qui ne se rejoignent pas forcément et c'est qu'à la fin, après avoir fait un travail de synthèse, qu'on retrouve une ambiance d'une communauté qui est vraiment très très chaleureuse...

Critique du livre de Fouad Laroui "Tu n'as rien compris à Hassan II"

"On rêverait les connaître, ces villes et villages du Maroc, et s'asseoir à la terrasse d'un café ou simplement sur le seuil d'une porte, pour contempler la minutieuse galerie de portraits absurdes et tendres que nous propose Fouad Laroui, au travers des 16 nouvelles de son dernier recueil, "Tu n'as rien compris à Hassan II". Ou plutôt, on rêverait s'en souvenir et éprouver avec l'auteur, la douce-amère nostalgie de la jeunesse envolée. Drôle de titre pour cet opus, mais on comprend bien vite qu'à travers le Commandeur des Croyants, Fouad Laroui vise l'Histoire qui s'ouvre aux histoires et un monde qui évolue, un peu malgré lui, un peu sans comprendre, à travers le prisme de l'arbitraire.

Et ce couvercle soulevé à peine, Fouad Laroui le trimballe partout, de Casablanca à Londres, de Londres à Paris, en jetant un regard amusé sur nos sociétés, qui souvent ne diffèrent que peu de l'exotique Maroc. Le style de Fouad Laroui, c'est l'humour anglais appliqué au Maghreb, un univers

familier et décalé, fait de palabres et de déraison lucide. Certaines situations nous rapprocheraient même volontiers des atmosphères délirantes d'un John Kennedy Toole.

On retrouve ainsi dans ce recueil, la verve de son roman "Méfiez vous des parachutistes" ou de ses régulières postfaces irrévérencieuses du magazine "L'intelligent Jeune Afrique".

"Tu n'as rien compris à Hassan II" témoigne d'un temps où le Roi est encore tout, où un poète officiel ne doit donc son salut qu'à l'exil, impuissant à faire rimer un (devoir on dire une?) Kalachnikov avec quoi que ce soit. Un temps où l'antenne de télévision et les îles Canaries menacent de subvertir le Royaume chrétien. Le temps aussi, universel, des années lycée, des blagues de potaches, des regrets sentimentaux (qui n'a pas au fond de son cœur, le remord d'une Khadija) et en ce sens, "Tu n'as rien compris à Hassan II" est aussi un manuel de savoir-rêver.

Les multiples facettes de l'écrivain Laroui se retrouvent avec force dans "L'antenne de mon père", l'une des plus drôles et des plus émouvantes de ses nouvelles. Il y décrit l'irruption de la télévision dans un foyer marocain et évidemment, l'inévitable révolution qui en découle. Une révolution à la marocaine, qui renouvelle le genre de l'insupportable contraste "tradition et modernité".

Le talent de Fouad Laroui, c'est de faire varier les ambiances à l'envie, de placer en deux mots, un décor familial. C'est aussi de faire déraiser les situations les plus simples vers un délire burlesque. Ou de nous apprendre comment, au Maroc, on sait noyer un consul finlandais.

Comment pourrait il en être autrement, venant d'un Marocain résidant aux Pays Bas, qui écrit des poèmes dans la langue d'Amsterdam (qui est donc le Molière ou le Shakespeare des Polders ?) et qui au final pourrait bien nous dire : mon, décidément, vous n'avez rien compris à Hassan II".

Fouad Laroui

Étonnant destin que celui de Fouad Laroui. Né en 1958, à Oujda, il a onze ans lorsque son père disparaît. "Il est sorti de la maison pour aller acheter un journal, et nous ne l'avons plus revu...". Scolarisé au lycée français de Casablanca, il suit un parcours brillant (Mines, Ponts et Chaussées). Alors que s'ouvre devant lui un avenir prometteur de notable marocain, il quitte tout pour l'Europe. Repasse des diplômes à Amsterdam, puis à York, partage son temps entre Paris et Londres, et publie en 1996 son premier roman, "Les dents du topographe". Aujourd'hui, directeur de recherche à l'université d'Amsterdam, il publie aussi bien en français qu'en néerlandais. "Tu n'as rien compris à Hassan II" est son 5^e roman

Les résultats :

- **Catégorie Jeune Public (moins de 18 ans) :**
Gaétan Bruel -
Prix : un ordinateur portable
- **Catégorie Grand Public (18 ans et plus) :**
Patrick Cathelineau -
Prix : un voyage d'une semaine à Fès (Maroc) pour deux personnes.

Le Jury :

Josyane Savigneau et son équipe du "Monde des Livres" - Philippe Lapousterle, délégué général de la Comédie du Livre - Henri Talvat, adjoint au Maire de Montpellier, délégué à la culture - Elyett Hermann, directrice des affaires culturelles de la Ville de Montpellier - Jean Charles Reix, journaliste à Midi Libre - Jean Marie Sevestre, directeur des Librairies Sauramps, président de l'association des libraires de Montpellier.

Prix Jeune Public

Gaétan Bruel
15 ans, élève de seconde au lycée Jean-Monnet, Gaétan Bruel a remporté le 1^{er} prix de la critique Section "Jeune Public". Belle récompense pour cet admirateur de Rabelais, Homère, Lord Byron ou... Francis Ponge. "J'avais conditionné ma participation au concours au fait que le livre me plaise... C'est bien tombé en l'occurrence, puisque je l'ai adoré..."

Vous pouvez retrouver son portrait, et la publication de sa critique, dans le prochain numéro de Tiptop à paraître le 15 juin...

agenda

Des spectacles en plein air, place Dionysos

- 12 juin de 18h à minuit, exposition de grands formats, projection vidéo et animation DJ
- 18 juin, à partir de 16h, joute de théâtre d'improvisation avec l'association NAD?PROD
- 19 juin, 14h, Swing avec Les Tontons Swingueurs
- 24 juin, 21h30, Théâtre par la Cie Les Boucans
- 28, 29 et 30 juin, 21h30, Théâtre "Antigone" par la Cie de l'Atre, d'après les textes de Sophocle, Anouilh, Cocteau et Brecht.

Direction des affaires culturelles.
Tél. 04 67 34 88 80

Nuits musicales de Sainte-Anne

Le rendez vous des mélomanes au pied de l'église Sainte Anne et des concerts gratuits de plein air par des élèves du Conservatoire et des talents d'ailleurs proposés par l'Association Nouveau Ste Anne

- 15 juin : RICA0
- 17 juin Contrast
- 22 juin Concert lyrique
- 29 juin Big Band du Conservatoire
- 1^{er} juillet Concert Rossini

Renseignements : 04 67 54 97 58

Les 24 heures du Photomathon

Du 12 juin midi au 13 juin midi, l'association Les Photogènes organise la 2^e édition des 24 heures du Photomathon. Le principe : 24 heures non stop de photos, deux catégories au choix, noir et blanc ou couleur, des feuilles de route et des thèmes imposés. Cette opération est ouverte à tous, amateurs ou professionnels. Plus de 300 personnes ont participé l'an passé. Le jury procédera ensuite à une sélection des meilleurs clichés qui seront exposés au pavillon de l'Hôtel de Ville.

Les Photogènes : 1 rue du commerce, Montpellier. Mail : lesphotogenes@hotmail.com ou un site : www.marathonphoto.org

Exposition à la Galerie Saint-Ravy

Ferdinand et Mouss proposent une exposition de sculpture et de peinture Kem du 8 au 20 juin à la galerie municipale Saint Ravy, place Saint-Ravy. Vernissage jeudi 10 juin à 19h. Entrée libre tous les jours de 13h à 19h sauf lundi.

Zénith Sud

- Star Academy : 9 et 10 juin, 20h.
- Florent Pagny : 13 juin, 20h30
- Gad Elmaleh "L'autre c'est moi" : 24 juin, 20h30
- Galas de danse par 7 écoles de danse de Montpellier et de l'Agglomération du 26 juin au 2 juillet à 20h30. Vente des places le soir même aux guichets. Tél. 04 67 64 50 00, locations Fnac, Virgin, www.backstage.fr

Biennale des jeunes créateurs

Vous voulez participer à la 12^e édition de cette prestigieuse manifestation qui rassemble tous les deux ans la jeune création contemporaine de l'Europe et la Méditerranée ? Le règlement de participation est à retirer jusqu'à la fin du mois de juillet dans trois lieux : Carré Sainte Anne, Hall de la Mairie, Maison de la Démocratie, 16, rue de la république. Les dossiers de candidature devront être entre le 21 et le 24 septembre au Carré Ste Anne. En 2005, la Biennale aura lieu à Naples du 22 avril au 1^{er} mai. Tous les artistes sélectionnés y exposeront leurs travaux. Appravant, c'est au Carré Sainte Anne, qu'aura lieu l'exposition de la sélection Montpelliéraine (janvier 2005), puis à Marseille.

Information : Carré Ste Anne. Tél. 04 67 60 82 42

Théâtre Lakanal-Pierre Tabard

- "L'homme est une marchandise comme une autre" de Gilles Tourman, avec Lily Boulogne et Cyril Aubin (mise en scène : Gilbert Ponté). Jusqu'au 12 juin, jeudi, vendredi et samedi à 21h.
- "La petite boutique du prêt à penser" avec Lily Boulogne. Vendredi 18 et samedi 19 juin à 21h
- "Choc frontal" de Xavier Chavari avec Xavier Chavari et Bruno Durand. Jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 juin à 21h
- "Mes parents sont de grands enfants que j'ai eu quand j'étais petit" avec M-C Jeanney. Jeudi 31 juin à 21h
- "4 enfants, 2 parents et autres curiosités" de Gilles Tourman avec M-C Jeanney et G. Patrelle. Jeudi 1^{er} et vendredi 2 juillet à 21h

Théâtre Lakanal-Pierre Tabard, 17, rue Ferdinand Fabre. Tél. : 04 67 64 15 96.

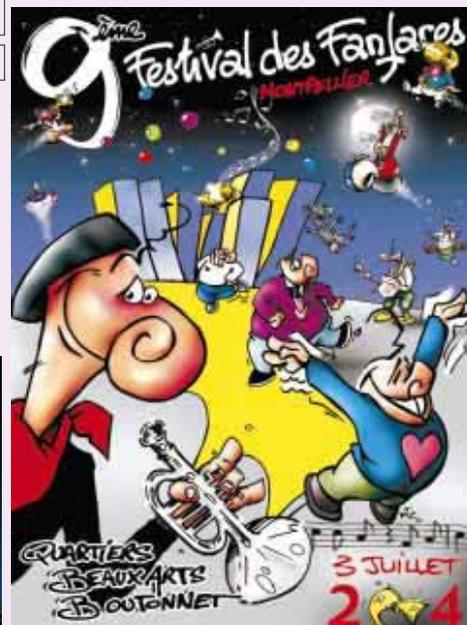
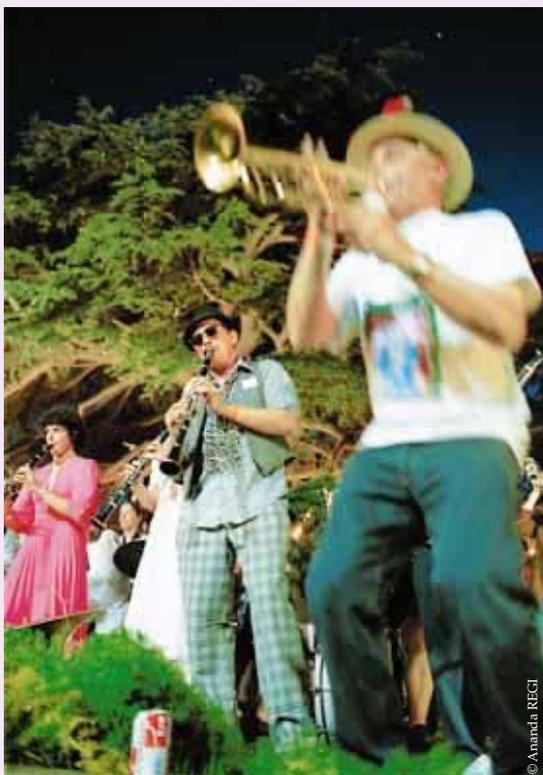
9^e Festival des Fanfares de Montpellier

2 et 3 juillet

moins de fanfares, mais plus de lieux. Une programmation qui met l'accent sur la qualité et la diversité musicale, sans oublier les décors, les déguisements, la mise en scène, l'éclairage...

C'est parti pour la 9^e édition du Festival des Fanfares de Montpellier organisée par l'association L'Arc-en-ciel des Faubourgs, créée en 2002 autour de deux associations de quartier ("Beaux-Arts / Pierre Rouge" et "Bout'Entrain") et deux fanfares montpelliéraines ("Bakchich" et "Kadors").

Deux jours de fête, avec délires et excentricités garantis.



Vendredi 2 juillet à partir de 19h

Accueil des fanfares au Domaine de Grammont
Le public est convié à venir fêter l'accueil des fanfares au Domaine municipal de Grammont. Une soirée conviviale, ouverte à tous, avec buvette, pique-nique...

Samedi 3 juillet

Apérofanfares de 11h30 à 14h
De l'Ecusson au Plan Cabannes, du Faubourg Boutonnet à Figueroles, les fanfares partent à l'assaut de la ville.

- Le Festival à partir de 19h
- 4 lieux, deux fanfares par lieu qui vont jouer en alternance.
- Cour de l'Ecole des Beaux

- Arts : Bakchich (Montpellier) - la Boutifanfare (Perpignan)
- Terrain du père Prévost : Circatsuca (Sarry-Mame) - La Tubanda (Rome)
- Jardin Maison d'enfants Marie Caizergues : Les Ouiches Lorènes (Paris) - les Tzislavs (Versailles)
- Le stade de Boutonnet (ODSH) : les Kadors (Montpellier) - les Fils du Pape (Aire-sur-l'Adour)

Retrouvez le programme complet du festival, les fiches pratiques sur les fanfares participantes, les lieux, l'accès, la compil 2003, et des extraits musicaux à écouter... sur le site <http://festivalfanfare.free.fr/>

Tél. Association Arc en ciel des faubourgs : 04 67 79 09 98

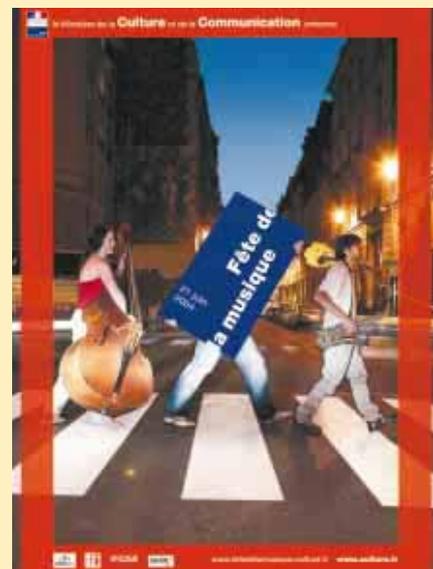
Fête de la musique

21 juin

dans l'hémisphère nord, le 21 juin, c'est le jour le plus long de l'année. C'est aussi celui de la Fête de la Musique. De places en coins de rues, sous les arbres, aux pieds des jets d'eau, la musique part tout. De nouveaux lieux s'animent et les associations de quartier se mobilisent pour l'événement: place Albert 1^{er}, Place Francis-Jaumes avec la collaboration de l'association Mare Nostrum, l'Esplanade de l'Europe avec la R.T.S (Radio Thou Sète), le square Cour-sindal avec les associations Drôle de Figue et Atelier Production, la place des Beaux-Arts...

Renseignements : Direction des affaires culturelles.
Tél. 04 67 34 88 80

A l'occasion de la fête de la musique, l'Opéra Berlioz / Le Corum propose un concert gratuit lundi 21 juin à 21h dans le cadre de l'année de la Chine :
Direction : Juraj Valcuha / Jérôme Pillement
Piano : Yu Kosuge
Orchestre National de Montpellier.
Orchestre Symphonique du Conservatoire National de Montpellier
Programme :
Antonin Dvorak Symphonie n° 9 du Nouveau Monde
Xinghai Xiong Concerto du Fleuve Jaune
Maurice Ravel Daphnis et Chloé 2^e suite





"Marilyn et ses amis" de Sam et Larry Shaw

22 juin - 15 septembre

d Pour la première fois en France, la fabuleuse archive privée des photographes américains Sam Shaw et son fils Larry, sera exposée à Montpellier. Photographe, producteur de cinéma, créateur de la fameuse image de Marilyn sur la grille de métro de New York, Sam Shaw a rencontré Marilyn Monroe sur le tournage de "Viva Zapata" en 1951. Jusqu'à la mort de l'actrice en 1962, Sam multiplia les images de celle qui est devenue la plus grande icône du XX^e siècle. L'exposition montpellieraine présente 100 photographies de l'actrice entourée de ses amis, les plus grands acteurs de cinéma de l'époque.

Création de l'exposition : Charles-Henri Favrod et Armand Deriaz
Collaboration : Shaw Family Archives USA - Fondation Alinari, Florence, Italie - Atelier Deriaz Suisse - Montpellier - Photo - Visions.

• **Et jusqu'au 19 juin "Fès, cité impériale"**
Exposition de photographies de Bruno Barbey dans le cadre de la Comédie du Livre

La Galerie photo esplanade Charles-de-Gaulle, ouverte du mardi au samedi de 13h à 19h. Entrée libre. Tél. 04 67 60 43 11



Gala humanitaire

Samedi 19 juin à
partir de 18h à
la Salle des
rencontres

p Prendre en charge un enfant pour une intervention chirurgicale majeure ne pouvant être réalisée dans son pays d'origine, nécessite une chaîne de solidarité. L'association "Espoir pour un enfant" présidée par Dominique Jansana, permet à certains enfants venant d'Afrique, atteints de maladies graves, d'avoir accès gratuitement à des soins dans 4 cliniques de Montpellier. Ils sont accueillis dans des familles montpelliéraines puis une fois soignés et opérés, ils repartent dans leur pays. Quelques uns, parmi eux, conservent une certaine fragilité qui impose un suivi médical dans leur pays d'origine. C'est pourquoi l'association "Fatoumata", présidée par Franck Coitoux, soutient le projet de mise en place d'une structure d'accueil au sein de l'hôpital Mère-Enfant de Bamako au Mali. L'intérêt est double, cela permettra à court terme de veiller à ce que le suivi médical des enfants soit effectué et à plus long terme, d'aider les parents dans leurs gestes liés à l'état de leurs enfants. Ces deux associations se sont unies pour organiser un gala de soutien à leurs actions. Le directeur de l'hôpital de Bamako a mis gracieusement un local à disposition de l'association, mais aujourd'hui une personne doit être recrutée et du matériel médical acheté. En participant à cette soirée, vous contribuerez au financement de ce projet et vous apporterez votre soutien à la cause des enfants.

18h : apéritif et présentation des associations "Espoir pour un enfant" et "Fatoumata"
19h : spectacle africain (danses, chants et percussions) avec de nombreux groupes d'origine africaine et le joueur de kora, Papa Diabaté
20h30 : repas suivi d'une soirée dansante avec DJ Yvan
Un stand d'artisanat africain et une vente aux enchères de maillots de foot seront également proposés.
Renseignements et réservations (tarif : 30 € et 10 € pour les enfants)
Tél. 06 67 10 91 37 ou 06 82 33 94 67

Zao Wou-Ki "Homages"

3 juillet - 3 octobre

La personnalité de l'homme autant que son talent seront mis en avant à travers soixante-dix œuvres (peintures, dessins, gravures) et vingt photographies évoquant son parcours depuis ses débuts en Chine jusqu'à la réception à l'Académie des Beaux-Arts de Paris en 2003.

Pavillon du Musée Fabre - Esplanade Charles de Gaulle

10h-13h et 14h-19h. Gratuité tous les 1^{er} dimanche du mois.

Hommage à Henri Matisse,
02-02-1986
huile sur toile
162x130
collection particulière
(c) Archives Zao Wou-Ki.
Photo Dennis Bouchard

Dominique Gauthier

25 juin - 5 septembre

d A la suite de Cécile Bart (été 2003), le Carré Sainte Anne dans sa série d'expositions "in situ" propose son espace à Dominique Gauthier. C'est une manière pour la Ville de rendre hommage à ce peintre, à son travail toujours en évolution. Pour ce projet, alors que Cécile Bart avait joué sur la transparence en tendant des fils de laine colorés dans un contre-jour étudié, Dominique Gauthier choisit de faire peindre les panneaux d'exposition en un foisonnement chromatique pour y installer un nouvel ensemble de peintures : "Les réponses 2003 - 2004 et le basculement de l'architecture dans une déclinaison chromatique très tonique, voilà les deux composants de l'intervention de Dominique Gauthier qui va travailler in situ, jouant sur l'inclinaison de ses toiles, sur les accrochages dans l'espace, captant la lumière des vitraux néogothiques. L'artiste se définit lui-même comme "baroque" et plonge le spectateur dans la couleur absolue et l'évolution de la forme. Un deuxième volet de l'exposition "Etat des lieux / époque/ lumière" est présenté à l'Ecole Supérieure des Beaux Arts Montpellier Agglomération du 21 juin au 14 août. La Galerie Vasistas propose une nouvelle série des "Hostimato" du 3 juin au 31 juillet: "L'hostimato, l'autre chose et la manière".

- **Carré Sainte-Anne, tous les jours de 13h à 19h sauf lundi et les dimanches et lundis du mois d'août. Entrée libre. Tél. 04 67 60 82 42**
- **Ecole Supérieure des Beaux Arts Montpellier Agglomération, 130, rue Yehudi Menuhin, du lundi au vendredi de 16h à 19h et le samedi de 14h à 19h. Tél. 04 99 58 32 85**
- **Galerie Vasistas, 37 avenue Bouisson Bertrand, du mardi au samedi de 13h à 18h30. Tél. 04 67 52 47 37**

DOMINIQUE GAUTHIER
ce que parler veut
peindre

25 juin - 05 septembre 2004
CARRÉ SAINTE ANNE
2, rue Philippe - Montpellier
Tél : 04 67 60 82 42
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS
MONTPELLIER AGGLOMÉRATION
130, rue Yehudi Menuhin - Montpellier
Tél : 04 99 58 32 85

Musique sacrée

L'association des Amis de l'Orgue organise du mois de juin au mois de septembre 2004 une série de concerts de musique sacrée afin de faire mieux connaître le Grand Orgue de la cathédrale Saint Pierre de Montpellier, instrument classé monument historique.

- **Samedi 12 juin** concert d'orgue avec Miléna Aroutiounova (Moscou, Russie). Au programme, des œuvres de Bach, Mendelssohn et Liszt.
 - **Samedi 19 juin** concert "Chœur et orgues" par le Chœur Saint-Louis de Carcassonne dirigé par Henri Ormières. Au programme, des œuvres de Widor (messe) et Vierne (messe en ut mineur)
 - **Samedi 26 juin** concert d'orgue avec la Montpelliéraine Irène Randrianjanaka. Au programme, des œuvres de Bach, Mendelssohn, Franck, Schumann et Liszt.
 - **Samedi 3 juillet** concert d'orgue avec Martine Rochedreux (Nantes). Au programme, des œuvres de Bach, Gigout, Mendelssohn et Messiaen.
- Les concerts ont lieu à 17h45 et sont donnés à la cathédrale Saint Pierre de Montpellier. Libre participation. Tél. 04 67 66 04 12

Au théâtre du Trioletto

• **"Le Jeu de l'Amour et du Hasard"** par la compagnie "Demain j'arrête" d'après une adaptation de Marivaux
Mise en scène de Annie Devisme.
Avec Denis Bertolucci, Mikael Dubois, Alexandre Laly, Thierry Lopez, Marion Prevost, Elodie Roberdet, Sonia Welsch
Les 23, 24, 25 Juin à 20h30 au Trioletto, 75, avenue Augustin Fliche, Montpellier.
(Tram arrêt Universités)

Jazz Action Montpellier

• Lalala le 5 juin à 21h15
Concert des élèves du JAM les 10 et 11 juin.
Entrée libre
• Sharon Jones and The Dap Kings le 16 et 17 juin à 21h15
Jam, 100 rue Ferdinand de Lesseps.
Tél. 04 67 58 30 30

Exposition de peintures "Univers sublimes"

du 11 juin au 9 juillet 2004
Vernissage le vendredi 11 juin de 12h à 14h.
Lieu Ressources, 1 rue Duval Jouve à Montpellier
Les couleurs douces, fluides et transparentes, enlaidissant la surface pour créer des paysages et des silhouettes parfois imperceptibles. Deux mondes se côtoient : celui d'un personnage, intime, secret, et celui dans lequel il évolue (ville ou paysage). Ce dernier, caractérisé par une ouverture dans le tableau (une lumière, un clair-obscur, un passage...) éveille la curiosité et l'envie d'y pénétrer pour le découvrir. Ces mondes insolites suscitent de multiples impressions : comme un sentiment de sérénité éprouvé pendant un instant de recueillement, ou bien de retrouvailles inattendues, chaleureuses et conviviales. Ils enchantent, intriguent, stimulent ou apaisent, nous invitent à réfléchir et à rêver.
Ouvre le lundi de 9h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Tél : 04 67 92 43 33

Victoire 2

• Gospelize It ! Mass Choir le 11 juin à 21h,
• Steel Band de Montagnac le 18 juin à 21h
Renseignements : 04 67 47 91 00

"Trajectoire"

hommage au peintre Richarme (1904-1991) pendant tout l'été à l'Hôtel de Région (avenue de la Pompiagnne). A travers une quarantaine d'huiles de l'artiste réalisées entre 1940 et 1980, c'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir le parcours singulier de cette figure montpelliéraine.
Renseignements : www.richarme.com

Au théâtre La Vista

"Le Ravin de Gaël" par la compagnie Tit'Ficelle les 9 et 16 juin à 16h et l'occasion de fêter le premier anniversaire de la compagnie. Spectacle jeune public à partir de 5 ans mis en scène par Jean-Claude Varin, avec Jean-Hervé Paris et Julien Lagrange.
Renseignements : 04 67 84 38 60

Théâtre Zô

L'association Théâtre Zô organise un stage de mime (pour tout public) les 25, 26 et 27 juin de 13h30 à 17h30 à son atelier situé au 19, rue Dom Vaissette. Tarif : 90 €
Tél. 04 67 58 89 95

Et toujours "800 ans d'actualité"

aux Archives de Montpellier, 228 avenue de l'aéroport international. Entrée libre

Exposition de gravures de Gisela Hachmann
Ruch "Zeit-Zeichen" (signes du temps) du 1^{er} juin au 15 juillet à la Maison de Heidelberg, 4 rue des Trésoriers de la Bourse.
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Tél. 04 67 60 48 11

Du 14 au 17 juin 2004 dans tous les quartiers de la Ville



Hélène MANDROUX, Maire de la Ville de Montpellier et le **Conseil municipal**, vous invitent à la réunion publique des Conseils de quartiers et à la présentation de la nouvelle composition du Conseil municipal, en présence de Georges FRÊCHE, Président de Montpellier Agglomération et de la Région Languedoc-Roussillon Septimanie.

Mosson

Lundi 14 juin à 21h

Maison pour tous Léo Lagrange
155, avenue de Bologne

Croix d'Argent

Mardi 15 juin à 21h

Maison des Rapatriés
"Centre Docteur Jean Rosecchi"
31, rue Emile Chartier
dit "Alain"

Cévennes

Jeudi 17 juin à 18h

Gymnase Bernard Jouanique
32, rue Calvin

Prés d'Arènes

Mardi 15 juin à 18h

Maison pour tous l'Escoutaire
67, rue des Razeteurs

Montpellier Centre

Mercredi 16 juin à 18h

Salle Louis Juvet
19, rue Lallemand

Hôpitaux-Facultés

Jeudi 17 juin à 21h

Salle de sports Bougnol
Avenue du Val de Montferrand

Ville de

Montpellier



Port Marianne

Mercredi 16 juin à 21h

Planétarium Galilée
Allée d'Ulysse - Odysseum